

L'EFFRAIE

La revue du CORA - Rhône

n° 27 - 2009



Pigeons colombins

D. Tissier, Lyon 7^e - 7 août 2009

Centre Ornithologique Rhône-Alpes

Section Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85 Fax. : 04 72 77 19 86

cora69@wanadoo.fr

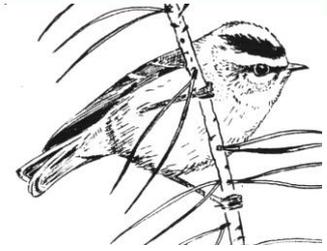
www.corafaunesauvage.fr



CORARhône

ISSN 0982-5878

Editorial



La protection de l'environnement, qui, il y a trente ans, n'était évoquée dans les grands media que par quelques déclarations d'écologistes barbus vite taxés d'hurluberlus, est aujourd'hui un sujet omniprésent dans les reportages télévisés, les revues « people », les journaux de tout bord, etc.. Tant mieux, peut-être... Même nos dirigeants, qui, quelle que soit leur couleur politique, faisaient de l'écologie la dernière de leur préoccupation, se transforment maintenant en grands défenseurs de la planète !

En France, quelques repères forts comme le Pacte écologique lancé en 2006 par Nicolas HULOT ou le « Grenelle » de l'environnement, dont le projet de loi, dit « Grenelle 1 », a enfin été adopté par le Parlement en juillet 2009, resteront sans doute comme des événements importants dans l'histoire contemporaine de notre pays.

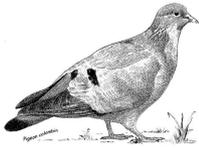
Pourtant, les lobbies financiers et économiques sont toujours là, prêts à tout faire pour freiner ou rendre dérisoires les mesures concrètes qui se dessinent enfin. La taxe « carbone », récemment décidée, a semblé déclencher chez certains des réactions épidermiques !!!!! Malgré son montant bien faible eu égard aux enjeux, on voit depuis quelques mois, refluer dans la presse les réactions à contre-courant : les sources d'énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire, par nature intermittentes, sont accusées de provoquer, si on leur donnait trop d'importance, l'instabilité du réseau électrique ! Comme si, en la matière, on n'avait pas déjà résolu des problèmes bien plus difficiles ! Pire, il faudrait soi-disant construire de nouvelles centrales au charbon pour pallier à leurs arrêts lors des jours sans vent ni soleil, et ce faisant, augmenter les émissions de gaz carbonique. Conclusion logique : ne faisons rien et continuons à exploiter notre pétrole et notre uranium jusqu'à l'épuisement ! Et après nous, le déluge !!!!...

Autre constat : on ne parle, largement il est vrai, que des problèmes d'environnement qui menacent à moyen ou long terme, nos activités humaines et bien sûr le sacro-saint développement économique (par nature, si on me permet ce jeu de mots, non durable, avec sa logique de profits à court terme et l'instabilité intrinsèque du système économique mondial). L'homme ne prendrait-il conscience des dangers qui guettent la planète que si lui-même est menacé ?

Probablement, car on ne voit rien, ou pas grand-chose, sur la protection des espèces végétales et animales, sur celle des écosystèmes, domaines où les associations comme la nôtre doivent toujours se battre pour faire respecter les réglementations, faire reconnaître la fragilité des milieux naturels, et souvent malheureusement accepter des mesures dites « compensatoires » bien dérisoires en laissant passer les autoroutes du progrès !

Il faudra sans doute encore attendre quelques années pour que ces questions deviennent enfin fondamentales aux yeux de tous, quelques années où les jeunes générations d'aujourd'hui, sensibilisées comme aucune autre par tout ce fracas médiatique, arriveront peut-être à faire comprendre aux instances gouvernantes, malgré les contre-pouvoirs des lobbies économiques, l'importance de chaque espèce sur l'équilibre naturel global, et que cet équilibre, bâti sur des millions d'années d'évolution, reste très fragile et indispensable aussi à la survie de l'humanité !

Le rédacteur en chef



Sommaire du n°27/2009

Editorial	p. 2
Le Pigeon colombin : nidification et répartition dans le Rhône <i>Dominique TISSIER</i>	p. 4
Première observation d'un Vautour moine dans le Rhône <i>Bertrand DI NATALE</i>	p.17
Quand les passereaux se défendent ou la solidarité d'un couple de Loriots d'Europe à l'encontre d'un Epervier d'Europe dans le Beaujolais (69). <i>Olivier IBORRA & Michel DUPUPET</i>	p.21
Note sur des observations d'un Bruant proyer de type « isabelle » sur le plateau mornantais (69) <i>Edouard RIBATTO</i>	p.24
Un possible Gobemouche nain à Chassagny (69) <i>Edouard RIBATTO</i>	p.26
Une histoire de cygnes... <i>Nicole CARRET</i>	p.28
Les richesses du site de Saint-Apollinaire <i>Cyrille FREY, Patrice FRANCO, Edouard RIBATTO, Didier ROUSSE</i>	p.29
INFO ORNITHO :	p.40
Le couple de Goélands leucophées du 7 ^e a rd t de Lyon s'est de nouveau reproduit en 2009	
Encore une Fauvette passerinette dans le Rhône	
Les Sternes pierregarins nicheuses de retour à Joux et à Miribel-Jonage	
Encore des vautours de passage dans le Rhône	
Le couple de Faucons pèlerins de Feyzin	

EFFRAIE n°27 / 2009

Revue éditée par le CORA-Rhône (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 email : cora69@wanadoo.fr

<http://www.corafaunesauvage.fr/>

Edition et publication : CORA-Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire et corriger les articles de ce numéro : Jonathan JACK, Jean-Paul RULLEAU, Pierre-Yves JUILLET, Rémi RUFER.

Photo de couverture : couple de Pigeons colombins à Lyon / Dominique TISSIER.

Photos intérieures : Aurélien AUDEVARD, Jules FOUARGE, Yves THONNERIEUX, Dominique TISSIER, Jean-Michel BELIARD, Edouard RIBATTO.

Illustrations : Dominique TISSIER.

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER

Reprographie et reliure : COREP Lyon

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leur rédacteur et non le CORA

Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : dominique.tissier@ecam.fr ou Delphine ARCHER au CORA-Rhône.

Le Pigeon colombin : nidification et répartition dans le Rhône

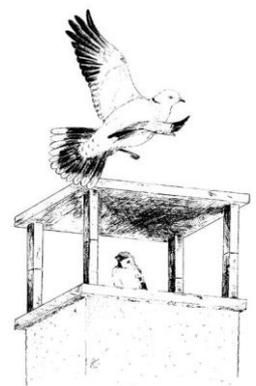
Dominique TISSIER

Introduction

Parmi les columbidés présents en France, le Pigeon colombin *Columba oenas* est sans doute le moins connu du grand public et le plus discret. Il est cependant commun dans notre pays et, en particulier, dans notre département. Il nous a semblé intéressant de faire le point sur son statut dans le Rhône au vu des observations récentes et des citations relatives à cette espèce enregistrées dans la base de données du CORA.

Il y a cinq espèces de columbidés en France :

1. **La Tourterelle turque** *Streptopelia decaocto*, identifiée facilement par sa coloration très claire et son demi-collier noir sur la nuque, est sédentaire et très commune en France, sauf dans les montagnes au-dessus de 1550 mètres, et particulièrement dans les villages. Elle a colonisé l'ensemble du territoire, Corse comprise, depuis sa première observation en 1950 dans les Vosges et sa première nidification en 1952 en Champagne, jusqu'à la fin des années 1980. La reproduction en Rhône-Alpes date du début des années 1960. Son chant trisyllabique caractéristique « dou-dou-do », accentué sur la deuxième syllabe, s'entend partout dans les villages où elle niche en général sur de grands arbres dans les parcs et jardins, mais aussi au cœur des villes où elle est plutôt concentrée dans les parcs et moins fréquente ailleurs. L'effectif nicheur est estimé très approximativement entre 500.000 et 1.000.000 couples dans les années 2000. Elle ne pourrait être confondue qu'avec la forme domestique de la Tourterelle rieuse *Streptopelia roseogrisea*, très semblable, vivant à l'état sauvage au sud du Sahara, mais parfois échappée de captivité et qu'on différencie facilement par le chant.
2. **La Tourterelle des bois** *Streptopelia turtur*, plus discrète, est migratrice et fréquente surtout les zones de bocages, les lisières de forêts, les bosquets, souvent à proximité de cultures céréalières où elle trouve sa nourriture. Plus petite que la Tourterelle turque, elle a un magnifique plumage brun-roux tacheté de sombre, avec le cou gris marqué latéralement de petites bandes noires et blanc bleuté. Son chant est un roucoulement doux et sourd, « tourrrr-tourrr », longuement répété, mais discret. L'effectif nicheur est estimé dans les années 2000 entre 250.000 et 450.000 couples répartis partout en France, sauf dans les régions d'altitude supérieure à 1500 mètres environ. Elle arrive à la fin d'avril et repart pour ses sites d'hivernage africains de mi-août à mi-septembre. C'est elle qui a eu la faveur des reportages télévisés des 1^{ers} mai lors des opérations menées par la LPO à la Pointe de la Grave contre le braconnage des migratrices de passage en Médoc, tirs absurdes et illégaux qui ont enfin quasiment cessé aujourd'hui.
3. **Le Pigeon ramier** *Columba palumbus* est le plus grand de nos columbidés, de coloration gris cendré légèrement bleuté, reconnaissable facilement aux taches blanches sur les côtés du cou et, en vol, aux barres alaires blanches bien visibles, ainsi qu'à la nette barre terminale noire à la queue, surlignée par une bande subterminale claire. Il souffre lui aussi de tirs illégaux au passage de printemps (en particulier au col de l'Escrinet en Ardèche) et de la soi-disant traditionnelle « chasse à la palombe » dans le sud-ouest de la France et sur les cols pyrénéens. La population nicheuse est probablement de plus d'un million de couples en France où il n'est absent que des hautes montagnes.



Les oiseaux qui nichent dans notre pays sont pour la plupart sédentaires, se dispersant en août et étant rejoints en automne par des millions d'oiseaux nordiques. Plusieurs millions passent les Pyrénées chaque année pour aller hiverner en Espagne et au Portugal. L'espèce s'est beaucoup développée dans les villes dans les années 1990 et 2000 où elle peut parfois devenir quasi aussi familière que des pigeons domestiques comme on peut le constater par exemple au Jardin des Tuileries à Paris (*obs. pers.*) où des individus picorent les miettes au milieu des passants. Cette familiarité n'a toutefois pas encore été constatée à Lyon ! Son chant est très caractéristique, pentasyllabique, « rou-rouh-ro-ro...-rou », nettement accentué sur la deuxième syllabe avec une petite pause avant la dernière, très brève. Il permet de l'identifier à coup sûr.

4. **Le Pigeon biset domestique**, dit aussi pigeon des villes (forme dite *urbica*) est issu du Pigeon biset *Columbia livia* sauvage qui ne subsiste plus à l'état originel que sur certaines falaises littorales de Corse. La forme urbaine est évidemment très commune dans nos villes, mais aussi dans les villages autour des fermes. On pourrait distinguer, d'une part les oiseaux réellement domestiques qui sont nourris et viennent dormir en pigeonnier, qu'on peut considérer comme des oiseaux d'élevage et de ferme, domestiqués depuis la préhistoire et conservés pour leurs œufs et leur chair, et d'autre part les oiseaux des villes ou pigeons "marrons", ayant échappé au contrôle de l'homme, qui vivent en liberté en se nourrissant des déchets de nourriture laissés sur les trottoirs et les places ou de graines de remblais ou de friches industrielles. Leur nombre est inconnu, mais bien évidemment très élevé, ce qui pose les problèmes que l'on sait sur les bâtiments des villes, les tentatives de limitation ayant, pour la plupart, échoué, tant qu'ils trouvent de la nourriture en abondance. Signalons que le CORA préconise toujours de favoriser la réimplantation (voire la réintroduction) de prédateurs naturels comme le Faucon pèlerin *Falco peregrinus*, seule capable de limiter les populations de pigeons dans les villes. On pourrait aussi citer les pigeons voyageurs (utilisés depuis l'antiquité) et ceux élevés par des colombophiles et issus de nombreuses hybridations forcées qui ont créé des races distinctes comme pour les chats ou les chiens. Les plumages des pigeons des villes sont très variables, du gris très sombre plus ou moins tacheté au brun roux clair, certains très bigarrés et déroutants. Leur hybridation avec le Pigeon biset a entraîné une sévère régression, voire, localement, une extinction de la forme sauvage. Quelques-uns ont cependant encore quasiment le plumage originel du biset, caractérisé par la tête, le cou et la poitrine gris foncé avec des marques vert et violet-rose irisé aux côtés du cou, le bec noir, les pattes plutôt rose-rougeâtre, le dos et les ailes gris clair contrastant nettement avec deux longues barres alaires noires barrant complètement l'aile au posé, les rémiges plus sombres aux extrémités noires, de même que les rectrices, avec une barre terminale noire à la queue et le croupion blanc bien visible en vol. Son roucoulement est un « drou-rou-ourr » grave et plaintif, souvent répété, avec la seconde note un peu plus haute.
5. Enfin, **le Pigeon colombin**, sujet de cet article, est assez souvent confondu avec le précédent. On va donc préciser les caractéristiques qui permettent de l'en différencier.

Notons que ces oiseaux, initialement classés dans l'ordre des passereaux par LINNÉ en 1758, se sont vus ensuite classés dans celui des galliformes par CUVIER, puis enfin dans l'ordre des columbiformes dont la famille principale est celle des columbidés qui comprend environ 300 espèces dans le monde, l'autre, celle des raphidés (dodo et solitaires) étant éteinte.

Description

D'une taille d'environ 28 à 32 centimètres, cet oiseau est évidemment facile à classer dans le genre des pigeons par sa silhouette et son allure typique en vol ou au posé, mais également par la coloration grisâtre du plumage.

Par contre, sa spécification est plus délicate et rendue difficile par sa ressemblance avec notre pigeon des villes dans sa forme « biset » sauvage. Dans nos régions, il peut en effet être facilement confondu

avec ce dernier avec lequel il partage les mêmes lieux de nourrissage et parfois les mêmes sites de nidification, bien que les pigeons domestiques soient plus souvent observés autour des bâtiments agricoles et sur les places urbaines.

A noter aussi que, dans les champs, les pigeons posés au sol ne se mélangent que rarement, les groupes de pigeons domestiques restant assez compacts et séparés des pigeons sauvages, les Pigeons ramiers plus éparpillés et les Pigeons colombins, souvent en couples ou en petits groupes.

Un peu plus petit que le Pigeon biset, il a une silhouette plus gracieuse, plus élancée. Le dessus est gris-bleu, d'où son surnom populaire de « petit bleu », avec le croupion et le bas du dos un peu plus clairs. Les tertiaires sont marquées d'une petite barre noire de même que les couvertures alaires. Les primaires sont gris sombre, presque noires. La projection primaire est longue. Les rectrices sont gris bleuté clair avec une nette et large barre terminale noire parfois surlignée d'une bande subterminale diffuse plus claire. La tête est du même ton que les parties supérieures du corps, avec des marques vert et violet-rose irisé aux côtés du cou, l'œil sombre et le bec court et jaunâtre avec une petite tache blanche à la base. Les parties inférieures du plumage, ventre et sous-caudales sont gris clair, la poitrine plutôt gris rosé. Les pattes sont en général rougeâtre clair. Sa masse varie de 240 à 360 grammes.



Pigeon colombin D. Tissier, Lyon 1er juin 2009

En vol, les ailes sont gris bleuté avec un ton légèrement plus clair aux rémiges secondaires et surtout une nette barre postérieure noire ; ceci, avec les rémiges primaires noires et la barre caudale noire, lui donne une coloration très spécifique (MULLARNEY, SVENSSON, ZETTERSTRÖM & GRANT 1999). L'envergure est comprise entre 63 et 69cm.

Il n'y a pas de dimorphisme sexuel. Les jeunes sont un peu plus bruns, sans reflets au cou, avec le bec sombre.

Le chant est très caractéristique, nettement dissyllabique, sourd, « hououou-hou » moins grave que celui du biset, avec une première syllabe forte et longue et la seconde plus courte. Emis souvent dans les arbres, parfois sur des toits d'immeubles, il permet de l'identifier à coup sûr, même si l'oiseau est dissimulé.

Pour le différencier du Pigeon biset, il faut donc relever certains détails :

En vol, l'oiseau paraît plus foncé que la plupart des pigeons domestiques et bien plus contrasté, surtout sur les ailes et la queue, avec ces barres terminales aux ailes et à la queue qui frappent le regard et la coloration bleutée assez évidente. Le pigeon domestique peut avoir aussi cette bordure noire sur le bord postérieur de l'aile, mais elle est en général moins large et moins frappante et le dessus de l'aile n'a pas cette coloration bleutée.

Le dessous de l'aile est gris et non blanc.

Le croupion n'est pas blanc, une marque blanche au croupion étant au contraire très caractéristique du biset.

Au posé, on notera d'abord les deux courtes barres alaires noires, bien contrastées sur le gris de l'aile pliée, mais bien différentes des longues barres noires du biset qui contrastent encore plus, son aile étant souvent plus claire.

La tête est du même ton de gris que les ailes, alors qu'elle est plus sombre pour la plupart des pigeons domestiques.

Le gris de l'aile est nettement plus foncé que celui de l'aile du biset sauvage.

La poitrine est gris-rosé et non gris foncé.

Le bec est jaunâtre et non pas noir. Mais attention, certains pigeons domestiques au plumage très clair, beige, roux ou blanchâtre, ont le bec jaune.

L'œil est en général plus sombre et apparaît noir (BEAMAN & MADGE 1998).

Il convient si possible de relever l'ensemble de ces critères, puisqu'on sait que les pigeons domestiques peuvent avoir des plumages très variés. Aucun cependant ne réunira tous ces critères simultanément.

Avec un peu d'habitude, l'impression générale, au premier coup d'œil, le « jizz » comme disent les anglo-saxons, de même que l'allure plus élégante, permettent une première identification qu'il reste à confirmer par quelques critères distinctifs.

Enfin, le Pigeon colombin est un oiseau sauvage qui ne se laissera pas approcher, même en ville !

Son chant est également diagnostique et permet de l'identifier à coup sûr !

L'identification des oiseaux en plumage juvénile peut poser problème. On remarquera cependant les petites barres alaires caractéristiques et la coloration générale gris bleuté, mais les marques irisées du cou manquent et le bec est plutôt sombre.

On le distinguera plus facilement du Pigeon ramier, nettement plus gros et plus pataud, avec ses marques blanches au cou et aux ailes bien évidentes, sauf pour le juvénile qui n'a pas encore en été de blanc au cou. En vol, le ramier a aussi une large barre caudale noire, mais il n'a pas cette bande noire continue au bord de fuite de l'aile déployée.

Aire de répartition

L'espèce niche dans toute l'Europe, sauf au nord de la Scandinavie. En Asie, on la trouve au nord de la Turquie, en Asie centrale jusqu'au sud-ouest de la Sibérie et au Kazakhstan. Elle est également présente au Maroc. A noter que l'espèce semble assez commune au Royaume-Uni, mais en régression dans de nombreux pays du fait de la chasse et de l'intensification de l'agriculture.

En France, le Pigeon colombin est assez commun presque partout, plus localisé dans le nord-ouest, le sud-ouest et la Provence, voire absent en Aquitaine et au Pays basque. Il est également absent d'un large littoral méditerranéen et dans les Alpes au-dessus d'environ 1500 mètres. Il ne niche pas en Corse (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2008).

C'est un migrateur commun sur un axe nord-est sud-ouest vers les cols pyrénéens, mais aussi sur le littoral atlantique et un peu partout en France. Des hivernants en nombre inconnu viennent se joindre aux oiseaux nicheurs français, en provenance surtout d'Europe de l'est et du centre, sur l'ensemble du territoire, Alpes et Corse exceptées. Il y aurait, selon l'ONCFS (1986) entre 50.000 à 100.000 Pigeons colombins tués par an à la chasse, mais ces chiffres restent très approximatifs compte-tenu de la confusion avec le Pigeon ramier.

Peu commune autrefois (MAYAUD 1936), l'espèce semble avoir été en régression dans les années 1950-60 et 70, régression constatée en particulier lors des comptages sur les cols pyrénéens au point d'entraîner la fermeture des installations de chasse (les « rouquetières ») dans les années 1970-80. La régression a été en partie due aussi probablement à l'élimination des arbres creux en forêt, au remembrement agricole, à l'usage des pesticides sur les cultures et à la disparition des haies et bosquets, surtout dans l'ouest du pays. Cependant, l'espèce va étendre sa zone de répartition vers le nord, l'ouest et le sud dans les années 1980 et 1990 et l'expansion semble se poursuivre aujourd'hui.

De 10.000 couples à la fin des années 1980, l'effectif nicheur français se situe probablement entre 50.000 et 100.000 couples (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2008), mais semble se stabiliser.

Les enquêtes STOC-EPS le montraient en déclin entre 1989 et 2007, mais semblant légèrement progresser à partir de 2001 (JIGUET 2008). Depuis les résultats de 2008, la tendance est un peu

revue à la baisse et, s'agissant d'une espèce nidifiant principalement dans les zones thermiques les moins chaudes, il pourrait subir les conséquences du réchauffement climatique annoncé.

En Rhône-Alpes, il est nicheur dans tous les départements, mais est rare en Haute-Savoie, absent au-dessus de 1500 mètres d'altitude, très localisé en Savoie, ainsi qu'en Isère (plaine de Bièvre et sud du département) avec peut-être moins de 100 couples (LPO Isère 2009). En extension vers le sud depuis 1980, il est assez commun en vallée du Rhône où les ripisylves sont occupées en Ardèche depuis 1996. Dans les gorges de l'Ardèche, on trouve des densités qui peuvent atteindre localement 0,5 à 1 couple/km² (CORA-Région 2003).

On manque cependant de données et la prospection de cette espèce qui intéresse peu d'ornithologues est largement insuffisante.

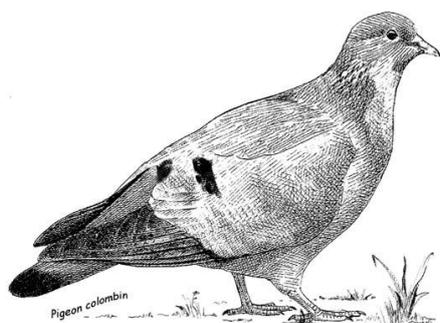
Habitat et reproduction

L'habitat de l'espèce est la forêt claire, principalement de feuillus, avec des arbres suffisamment âgés offrant des creux ou trous de pics pour la nidification, les bosquets et lisières de forêts denses avec proximité de cultures ou de friches, les parcs boisés, mais aussi les falaises et escarpements rocheux avec cavités, ainsi que les grands parcs urbains, et même en pleine ville, pourvu qu'il y ait quelques arbres ! A l'origine "cavernicole forestier", le Pigeon colombin semble trouver de plus en plus en ville des milieux de substitution.

En migration, on peut le voir dans les mêmes milieux, mais surtout dans les cultures, chaumes et prairies.

En ville, il passe souvent inaperçu du fait de la présence de nombreux pigeons et de sa discrétion ; il y aurait quelques milliers de couples en région parisienne dont une centaine à Paris *intra muros*.

Le nid est construit dans un trou d'arbre ou de rocher, une cavité de paroi ou un terrier de lapin. Il est garni de brindilles, d'herbes et de feuilles sèches. La femelle y pond 2 œufs blancs qu'elle couve pendant 16 à 18 jours. Elle peut faire de 3 à 4 pontes par an, de mi-mars à août. Les jeunes, nidicoles, s'envolent à 20-30 jours.



Le Pigeon colombin se nourrit essentiellement de graines, mais aussi parfois de quelques insectes et de petits escargots (DUQUET 1993). Comme les autres columbidés, c'est une espèce grégaire et il n'est pas rare de voir les oiseaux s'alimenter en groupes dans les champs ou les prairies, mais aussi se rassembler pendant la journée dans les arbres ou passer la nuit en dortoirs pouvant compter jusqu'à plusieurs centaines d'individus, voire plus, surtout en fin d'automne.

La longévité maximale connue est de 12 ans.

Migration et passages migratoires en France

Les nicheurs français semblent sédentaires, avec sans doute un certain erratisme en dispersion postnuptiale dès fin juillet et en août jusqu'à mi-septembre. Le passage postnuptial des oiseaux européens s'étend surtout de fin août à mi-novembre, principalement de mi-septembre à fin octobre (DUBOIS *et al.* 2008), avec un pic à la fin de septembre et au début d'octobre, un peu plus tardif sur les cols pyrénéens. Les comptages sur les cols basques (Lindux, Organbidexha, Lizarietta) semblent en légère augmentation, mais ne dépassent pas quelques milliers d'oiseaux en tout, contrairement au Pigeon ramier dont les effectifs cumulés aux passages sur ces mêmes cols peuvent dépasser les 2 millions d'individus.

L'espèce hiverne en France, en Espagne et au Portugal. Les retours des nicheurs commencent dès mi-février et se terminent vers la mi-avril. Le passage de printemps est diffus et très discret. Les oiseaux migrent de jour, mais sans qu'on voit de grands groupes en vol. On note surtout les premiers chants sur les sites de reproduction, en février et mars, parfois dès début février.



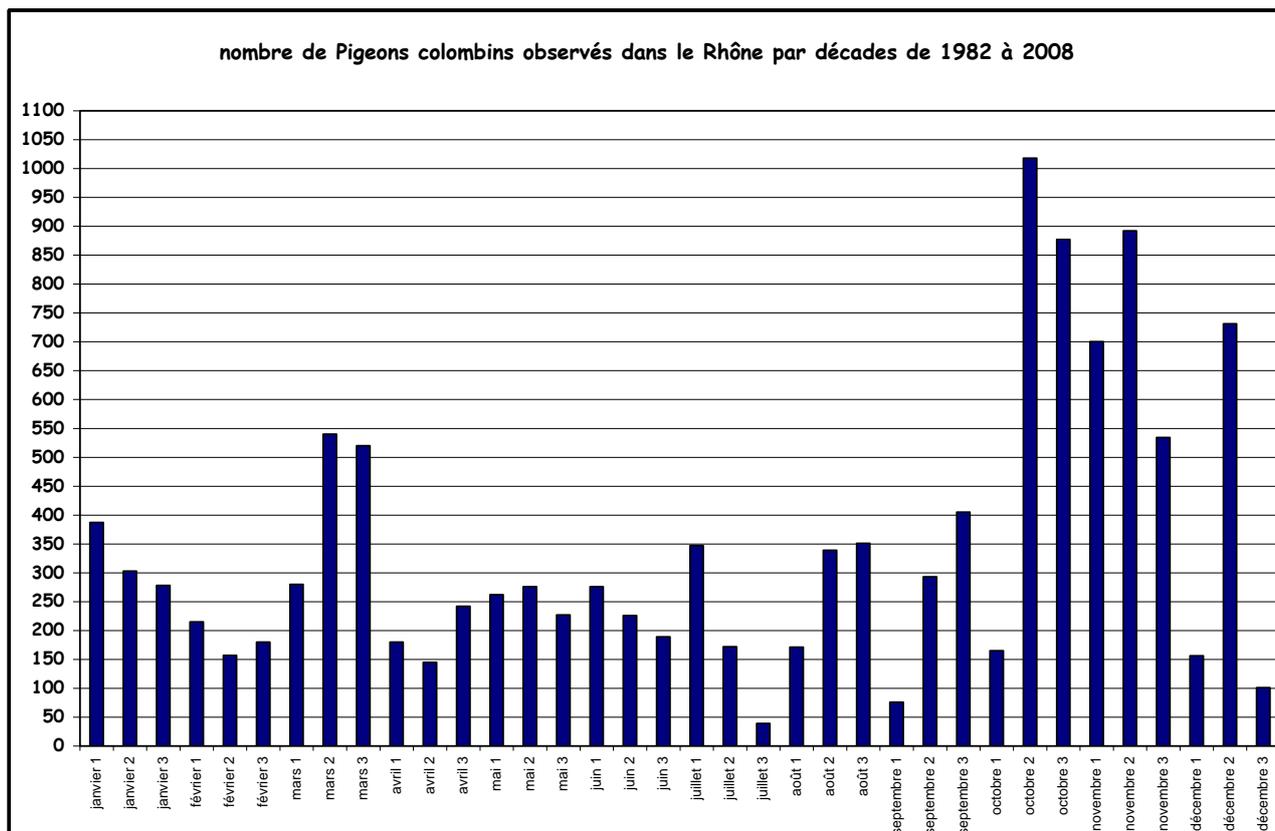
Données du CORA

Depuis 1982, plusieurs centaines de données ont été rassemblées dans la base naturaliste du CORA Faune Sauvage pour le département du Rhône, pour un total de près de 12000 oiseaux.

C'est peu pour une espèce relativement commune et grégaire ! Il faut dire que l'espèce est assez discrète, la famille des columbidés peu prestigieuse et que peu d'ornithologues prennent la peine de la noter sur leur carnet de terrain.

Il est donc quasi impossible d'en déduire des graphes annuels qui ne seraient pas du tout

statistiquement significatifs. Le graphe ci-dessous montre bien le biais introduit par des données de grands groupes, mais en nombre insuffisant. L'irrégularité des chiffres de septembre à novembre, et surtout de décembre, le montre bien ! De plus, il est très difficile de distinguer dans les périodes de février-mars ou d'automne la part des oiseaux migrateurs de passage et celle des nicheurs locaux. Le pic de mi-octobre semble donc peu fiable.



Passage prénuptial dans le Rhône

Le passage doit débuter réellement dès début février et s'étaler sur ce mois et mars. Très peu de données peuvent être attribuées de façon certaine, ou même seulement probable, à des migrateurs de passage. Ainsi, 20 oiseaux sont comptés aux Chères le 1^{er} février 2008 (DOMENJOURD in CORA Faune Sauvage - base de données), 50 le 2 février 2008 à Meyzieu (CHATAGNON in supra) et 40 le 21

février 2007 à Saint-Symphorien-d'Ozon (*GAGET in supra*). Un groupe d'une centaine semblant en vol migratoire est cité le 2 mars 2008 à Corbas (*GAGET in supra*). Des troupes importantes, pouvant rassembler plusieurs centaines d'individus, sont observés dans l'est lyonnais, principalement en mars, dans les champs de petits pois, et concernent très probablement des oiseaux en halte migratoire, puisqu'on ne les y observe que quelques jours (*GAGET comm. pers.*). Notons par exemple ce groupe de 278 oiseaux le 17 mars 2004 à Saint-Symphorien-d'Ozon (*GAGET in supra*).

A Dardilly où la migration a été bien suivie dans les années 1980 (*MANDRILLON 1989*), les données sont plutôt datées de février, bien qu'il soit difficile d'y distinguer les migrants des oiseaux locaux. Les autres données concernent plutôt les premiers nicheurs observés sur leur site de reproduction ou les premiers chants, donc des oiseaux probablement sédentaires.

Passage postnuptial dans le Rhône

Là aussi, l'étude du passage migratoire se heurte à la difficulté de distinguer les migrants des autochtones. A Dardilly, la migration semble s'étaler de début septembre à mi-octobre, bien que des groupes y soient signalés en août. 70 oiseaux sont notés le 9 septembre 1989, 100 le 14 septembre 1988 et 134 le 17 (*MANDRILLON in CORA-Rhône - chroniques départementales de l'Effraie*).

Des groupes de 50 à 200 oiseaux sont cités, de début août à fin octobre, à Miribel-Jonage, sur l'Ile de la Pape, en Val de Saône ainsi que dans l'est lyonnais. Par exemple, 134 oiseaux sont à Vénissieux le 11 octobre 1993 (*DUBOIS P. & L. in supra*), 300 à Miribel-Jonage le 28 octobre 1998 (*RENAUDIER in CORA Faune Sauvage - base de données*) et 200 au même endroit le 31 octobre 1990 (*BELIARD in CORA-Rhône - chroniques départementales de l'Effraie*).

Les groupes répertoriés dans la base sont plus nombreux et plus importants que ceux du printemps, ce qui est habituel car, quelle que soit l'espèce, on note normalement toujours plus d'oiseaux en automne compte tenu de la présence de jeunes oiseaux et de la mortalité hivernale. Mais la plupart doivent concerner des nicheurs locaux. Ces groupes sont presque toujours observés posés dans les champs et il n'y a quasiment pas d'observation de troupes en vol migratoire, contrairement au Pigeon ramier pour lequel ces passages de migrants en groupes mono-spécifiques sont fréquents en automne.

L'hivernage est surtout observé à Miribel-Jonage, sur l'Ile de la Pape, à la Feyssine, ainsi que sur le plateau des Grandes Terres à Corbas. Il est noté aussi, mais nettement moins marqué, sur le plateau mornantais et à Dardilly, mais ceci traduit plutôt une meilleure prospection dans ces secteurs qu'une réelle répartition hivernale propre à ces sites. Les groupes peuvent atteindre de 300 à 600 individus à Miribel-Jonage et aux Grandes Terres (*GAGET comm. pers.*), alors qu'ils ne dépassent pas 200 oiseaux et ne rassemblent souvent que quelques individus ailleurs. Notons par exemple ces groupes de plus de 200 oiseaux les 14 et 20 janvier 1996 à Miribel-Jonage (*RENAUDIER in CORA Faune Sauvage - base de données*) et ce groupe de 325 individus le 7 janvier 2007 sur le même site (*VERNIER in supra*). Ils sont surtout observés lors des moments de nourrissage où les oiseaux recherchent des graines essentiellement dans les espaces ouverts et sont donc plus faciles à trouver qu'en période de reproduction. Citons comme exemple ce groupe de 31 Pigeons colombins à Saint-Laurent-d'Agnay le 18 janvier 2009 (*RIBATTO in supra*).

Nidification dans le Rhône

On manque cruellement de données pour analyser la présence de l'espèce sur le département. Les communes indiquées dans la base, Lentilly, Dardilly, Sainte-Consorce, Chaponost, Brindas, Chassagny, Montagny, Saint-Laurent-d'Agnay, Millery, Grigny, Feyzin, Quincieux et le Val de Saône, falaises de Couzon-au-Mont-d'Or et d'Albigny, Ile de la Pape et Miribel-Jonage, Grand Large, Feyssine, Décines, Bron, Lyon, Rillieux et est lyonnais jusqu'à Genas et Pusignan, Larajasse, permettent plutôt de juger de la pression d'observation et de prospection des ornithologues lyonnais pour d'autres espèces que de sa réelle répartition.

Les premiers chants sont notés surtout dès février (*DERMAIN 1985, MANDRILLON 1989, TISSIER 2000*), bien que des parades et des chants aient été notés en décembre 1993 et le 28 janvier de cette

même année à Lyon (RENAUDIER *in* CORA-Rhône - chroniques départementales de l'Effraie), ainsi que le 31 janvier 2009 à la Feyssine (*obs. pers.*).

Ensuite, la femelle faisant plusieurs pontes, les chants peuvent être entendus de mars à juillet, mais surtout en mai et juin. De même, les oiseaux sont mieux repérés lors de la fauche des prairies ou après les moissons, en mai et juin, les chaumes attirant les adultes et les jeunes en quête de nourriture et on les y voit souvent en petits groupes de 5 à 20 individus, avec des troupes de ramiers et de pigeons domestiques, voire avec aussi des groupes parfois importants de Tourterelles des bois en juillet et août (RUFER *comm. pers.*). Cette abondance de graines laissées par les machines peut parfois provoquer des rassemblements plus importants comme, par exemple, 19 oiseaux à Lentilly le 20 avril 2008, une cinquantaine sur un chaume et 23 sur une prairie à Sainte-Consorce le 6 mai 2008 (*obs. pers.*). Les oiseaux se rassemblent aussi pour le repos diurne, comme par exemple cette troupe de 150 le 29 mars 1992 sur l'Ile de la Pape (BELIARD *in supra*). Des rassemblements diurnes importants sont également souvent observés dans les grands arbres des ripisylves de Miribel-Jonage (RENAUDIER *comm. pers.*).

A mi-avril, quand les migrateurs de passage sont partis et que les nicheurs locaux chantent, on pourrait plus facilement faire une estimation de sa répartition départementale avec une prospection plus ciblée. On peut le rencontrer surtout à Lyon et autour de Lyon, avec une densité assez forte (de l'ordre d'environ un couple par hectare) en ville, depuis 1990.

Au parc de Miribel-Jonage, la densité semble aussi particulièrement élevée, mais difficile à quantifier précisément, du fait de l'absence de suivi des couples ; de même dans la réserve des champs captants à Crépieux-Charmy et sur l'Ile de la Pape où l'avifaune est bien suivie par des études régulières du Grand Lyon et où des groupes de 50 à 100 oiseaux sont souvent notés depuis 1989 (BELIARD *in supra*).

Curieusement, la densité décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne de Lyon. Elle est encore assez bonne le long du fleuve en aval, vers Grigny et Vernaison, mais n'est plus que d'environ 1 couple pour 20 à 100ha, voire moins au-delà d'Irigny. De même au nord, en remontant la Saône, la densité décroît nettement jusqu'à Villefranche (GAGET *comm. pers.*).

La plaine de l'est lyonnais et le Val de Saône semblent cependant occupés, là où il y a des arbres, dans les vallons boisés et les bosquets, mais en faible densité. Il est présent aussi au nord de l'agglomération et dans les Monts d'Or, en particulier dans les parois calcaires de Couzon-au-Mont-d'Or et d'Albigny.

Dans les Monts du Lyonnais, les effectifs semblent augmenter ces dernières années et il semble apprécier les carrières, comme celles de la Patte ou du Rossand dans la vallée de la Brévenne, et les bois où il y trouve quelques cavités creusées généralement par le Pic noir *Dryocopus martius* ; de même dans les boisements de hêtres, comme par exemple ceux de Sainte-Catherine (DI NATALE *comm. pers.*). Il a été aussi noté sur des églises comme celle d'Ainay ou d'Eveux.

Dans un large secteur autour de Mornant, depuis les vergers du sud de Lyon jusqu'au sud du département, l'espèce est rarement entendue. Il est probablement très rare ou absent des forêts plus denses du nord-ouest du département, quoique noté sur l'église de Saint-Jacques-des-Arrêts (DI NATALE *comm. pers.*), et on ne le rencontrerait sans doute pas dans les contreforts du Pilat au sud-est, mais ce secteur est très peu prospecté.

On manque de données en période de reproduction dans les zones forestières et sur les lisières des forêts où la prospection est trop faible.

Présence urbaine

Ainsi, c'est dans la ville même de Lyon que l'on va trouver le plus de couples nicheurs, ce qui surprend toujours les ornithologues qui visitent notre ville !

Un des meilleurs sites pour y observer facilement le Pigeon colombin est la roseraie du Parc de la Tête d'Or où les oiseaux viennent boire en groupe tous les soirs de l'année. On peut y voir en été des petits groupes de 10 ou 20 oiseaux, mais en hiver, jusqu'à 400 (DI NATALE *comm. pers.*) !

Il est bien sûr présent aussi au Parc de Gerland et sur la colline de Fourvière, très arborée. Au pied de cette colline, à la gare Saint-Paul, plusieurs couples nichent régulièrement dans les cavités de la paroi en pierres taillées qui surplombe la voie ferrée, avec des pigeons domestiques. Mais contrairement à ces derniers, ils viennent très rarement se poser au sol sur les quais.

Au Fort de Bron, on observe, à quelques mètres de distance, des Pigeons colombrins posés dans les meurtrières et sur les murs du vieux fort au printemps (DI NATALE *comm. pers.*) !

En pleine ville, un chanteur est entendu le 18 mars 2009 place Bellecour (FREY *in supra*), un autre le 25 juin 2009 sur le campus des Lazaristes dans le 5^e arrondissement (*obs. pers.*). Partout, le chant est souvent noté, parfois dans des rues très fréquentées, comme par exemple cet oiseau chantant dans un arbre le 24 juin 2009 rue Chevreul dans le 7^e arrondissement (*obs. pers.*). Dans ce même arrondissement, un mâle chantait sur le toit d'un immeuble rue de Gerland sans qu'il y ait proximité immédiate de grands arbres, tandis qu'une femelle amenait des brindilles de bois pour construire un nid sous le toit d'un hangar industriel le 1^{er} juin 2009 avenue Jean-Jaurès. Ceci serait d'ailleurs la première donnée de construction de nid dans un bâtiment. Le 7 août, le couple est observé rentrant à plusieurs reprises sous ce même toit de hangar, mais par un autre orifice, et sans qu'on puisse obtenir une preuve certaine de reproduction. A noter que ce bâtiment est utilisé aussi par des pigeons de ville.

On peut penser que le Pigeon colombrin est présent dans la plupart de ces grandes avenues arborées, en particulier dans les cavités des vieux platanes, ainsi que sur les quais de Saône et du Rhône, comme l'atteste cette observation récente de deux oiseaux sur les bords de Saône, quai Pierre-Scize, et ce chant entendu quai Claude Bernard, en juin 2009 (*obs. pers.*). On n'a malheureusement que très peu d'indications précises sur les cas avérés de nidification, leur présence en ville, sur des immeubles ou dans les arbres, n'étant pas détectée du premier coup d'œil, contrairement au Pigeon ramier, bien présent aussi en pleine ville, mais facile à identifier, et l'on pense souvent avoir affaire à un pigeon domestique ! Il est vrai que l'on n'a pas toujours une paire de jumelles avec soi quand on se déplace en ville !

On peut affirmer cependant que sa densité est exceptionnellement élevée *intra muros*, ce qui semble spécifique à la ville de Lyon, sans qu'on sache exactement pourquoi. Les autres villes n'ont pas cette densité et l'on peut penser que le Pigeon colombrin bénéficie à Lyon de la présence de grandes zones bien arborées, parcs et jardins, rives des fleuves, avec de vieux platanes aux multiples cavités, mais aussi parois naturelles ou artificielles sur les flancs de collines. Et ceci sans être très éloigné (à vol d'oiseau !) des zones de cultures comme celles du plateau de Méginant à Tassin ou de Saint-Priest et Chassieu qui ne sont distantes que d'à peine plus de dix kilomètres du centre ville.

A Paris, l'espèce semble cependant en expansion. Personnellement, j'ai observé facilement, sans le chercher, un couple dans une cavité de platane, avenue Franklin Roosevelt, à proximité immédiate des Champs-Élysées et de l'avenue Montaigne, le 28 mars 2009, lors d'une visite rapide (et plutôt culturelle !) de la capitale !

L'ensemble du *Grand Lyon* est occupé, comme les petits parcs et avenues de Villeurbanne et ses zones boisées de la Feyssine et de la Doua, mais bien sûr toutes les communes où la densité d'immeubles est moins élevée qu'en centre ville, laissant la place à de grands jardins très arborés, comme à Tassin, Ecully, Meyzieu, Rillieux, Sainte-Foy-lès-Lyon, etc. Là aussi, on ne connaît pas sa densité, mais elle semble bonne. La quasi absence de prédation naturelle, hormis peut-être celle des chats domestiques, doit favoriser son expansion, un seul couple de Faucons pèlerins étant actuellement connu dans le *Grand Lyon*, à la raffinerie de Feyzin (GAGET 2006).

Son choix des cavités de vieux platanes n'est pas surprenant et d'autres espèces comme l'Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*, la Mésange bleue *Parus caeruleus*, etc. y nichent également. Cependant, on peut s'interroger sur la disponibilité future de ces emplacements puisque l'on sait que ces vieux arbres vont probablement être abattus progressivement à cause d'une maladie, celle dite du "chancre coloré".

Une menace sérieuse : la maladie du chancre coloré

Le Platane *Platanus orientalis* originel a disparu d'Europe occidentale à cause des glaciations de l'ère quaternaire il y a 300.000 ans. Ce sont les romains qui l'ont réintroduit en Italie vers -360 et BUFFON l'a implanté en France en 1750. Auparavant, une espèce similaire avait été ramenée d'Amérique vers 1640, le *Platanus occidentalis* et un hybride des ces deux espèces était né à Oxford en 1670. C'est cet hybride fertile, le Platane à feuilles d'érable *Platanus acerifolia*, nommé plus souvent *Platanus vulgaris*, qui est aujourd'hui commun en Europe occidentale, où il a été beaucoup planté en ville pour sa croissance rapide, sa bonne tolérance à la pollution et sa taille facile (QUARTIER & BAUER-BOVET 1990).

La maladie du chancre coloré, d'abord latente, s'est répandue de 1960 à 1995 en Italie, en Grèce, en Suisse, ainsi que dans le sud de la France, avec un front avancé en région lyonnaise (jusqu'à Bourg-en-Bresse, Chambéry en 2006, etc...) et dans le sud-ouest (Canal du Midi, Toulouse). Elle est due à un micro-champignon *Ceratocystis fimbriata* (forme *platani*) originaire des Etats-Unis, où il a été décelé dès 1929 et qui a très probablement été introduit dans le sud de l'Europe lors des opérations militaires de la seconde guerre mondiale en 1944, avec les caisses en bois d'armement américain débarquées dans les ports méditerranéens.

Contrairement aux souches naturelles dont il est issu, le platane hybride n'est pas résistant. Les platanes implantés en France étant quasiment tous génétiquement identiques, ils sont tous exposés au champignon et meurent donc irrémédiablement une fois contaminés.

Cette maladie « se manifeste sous la forme de lésions de l'écorce, reconnaissables à leur aspect de flammèches ondulées de couleur bleu-noir. L'extension du chancre à l'ensemble de l'arbre conduit à l'étiollement de la frondaison et à la perte du feuillage. La contamination se fait quasi obligatoirement par une blessure et gagne l'intérieur de l'arbre par les rayons ligneux et les vaisseaux » (VIGOUROUX 1989). Le chancre coloré progresse rapidement et peut tuer un arbre en 4 à 6 ans. « Le champignon étant hors de portée des fongicides à cause de sa profonde localisation dans les troncs, on ne connaît à l'heure actuelle aucun traitement efficace ». En France, près de 50.000 arbres ont déjà péri ainsi (INRA 2008).

La lutte contre le chancre coloré du platane est obligatoire, mais consiste surtout en des actions simples pour limiter sa prolifération : éviter les blessures provoquées par le passage d'engins sur les racines, par des coups sur les troncs ou par des incisions diverses, abattre l'arbre mort ou malade et ses voisins immédiats, de préférence par temps froid et non venteux, éliminer la sciure et la souche, désinfecter l'aire d'abattage et ses alentours, ainsi que les outils, avec un fongicide.

Les recherches menées depuis 1990 par l'INRA, avec en particulier les travaux de A. VIGOUROUX, dans le sud de la France et en Amérique, « ont permis l'identification et l'exploitation de sources de résistance naturelle » (INRA 2008). Par croisement entre des platanes américains et des platanes d'orient, « des chercheurs de l'INRA ont obtenu des plants résistants à la maladie. De cette sélection, est née la variété PLATANOR® Vallis clausa, une co-obtention INRA/Pépinières ROUY IMBERT, qui présente toutes les caractéristiques ornementales du platane commun, lui-même hybride. (...) N'étant pas acclimatés aux conditions de nos régions, les arbres américains ont du être hybridés avec des platanes de l'espèce orientale afin de recréer un arbre semblable à notre platane commun. Les premiers sujets commercialisés ont été plantés à Lyon ».

Ainsi, malheureusement, il est à craindre que nos platanes lyonnais, dont beaucoup ont été plantés entre 1850 et 1900, lors de grands travaux d'urbanisme, soient quasiment tous condamnés à plus ou moins long terme ! Il y aurait 5 ou 6 foyers de la maladie dans la ville. En 2005, les 55 platanes de la Place du Maréchal Lyautey (ex Place Morand) ont été abattus et ont été remplacés à la fin des travaux de construction du parking souterrain par 81 platanes résistants. Les premiers arbres malades du Parc de la Tête d'Or ont été abattus en février 2007. Place Bellecour, dès septembre 2008, les vieux platanes ont été abattus, dans le cadre de la rénovation de la place et compte tenu de la proximité du chancre, présent sur la Place des Célestins ; ils avaient, pour la plupart, environ 150 ans et ont été

remplacés par des Chênes chevelus *Quercus cerris*. Ce sont près de 500 arbres qui ont été ainsi éliminés.

Même si des platanes résistants à la maladie sont plantés aujourd'hui, il faudra évidemment de très nombreuses années (au moins 40 ans) avant d'y voir s'y creuser des cavités favorables à la nidification ! Quel impact cela aura-t-il sur le Pigeon colombin ? Celui-ci saura-t-il s'adapter en adoptant d'autres cachettes pour installer son nid, pourquoi pas dans nos immeubles ? Ou bien verrons-nous une régression de l'espèce aujourd'hui si remarquablement implantée dans notre ville ?

La pose de nichoirs de substitution pourrait s'envisager, mais outre le travail considérable que cela demanderait pour l'installation et l'entretien, ils risqueraient surtout de bénéficier à l'Étourneau sansonnet dont on sait qu'il n'a pas bonne presse dans les villes ! Récemment, la pose de six nichoirs pour la Chouette hulotte *Strix aluco* dans le fort de Saint-Priest a permis la reproduction du Pigeon colombin dans quatre d'entre eux, mais doit-on toujours guider le développement de la nature ?



Ainsi donc, on constate encore une fois, ici comme ailleurs, aujourd'hui comme hier, les dégâts causés par l'Homme *Homo sapiens* quand il veut se substituer à la Nature et créer lui-même de nouvelles espèces ou en introduire dans des écosystèmes non naturellement adaptés, en jouant, parfois sans le savoir, à l'apprenti sorcier !...

Conclusion

L'analyse des données collectées par les ornithologues du département a permis une étude approximative de la répartition et de la phénologie du passage du Pigeon colombin dans le Rhône. Les périodes de migration de cet oiseau peu suivi et ses secteurs de reproduction sont assez mal connus. Il est très commun dans la ville de Lyon. Dans les zones bien fréquentées par les ornithologues, on constate qu'il l'est un peu moins dès qu'on s'écarte de l'agglomération, et probablement moins commun, même rare, voire absent, dans les autres secteurs du département.

Malheureusement, une prospection insuffisante ne permet pas de conclure de façon plus précise. La densité de l'espèce n'est qu'estimée approximativement, de même que son évolution en tant que nicheuse.

L'espèce est bien présente au cœur de la ville de Lyon où elle passe inaperçue aux yeux des passants qui n'y voient que des pigeons domestiques. Les autres villes françaises n'ont pas cette densité, mais le Pigeon colombin bénéficie à Lyon de conditions favorables, avec des quartiers bien arborés, des berges, mais aussi des parois à flanc de collines. On peut estimer qu'il y est en expansion, de même que son cousin le Pigeon ramier, et qu'il pourrait adopter d'autres cavités, sous les toits d'immeubles par exemple, que celles que lui offrent aujourd'hui les vieux platanes, ceux-ci étant bien menacés par le chancre coloré.

Alors qu'il y était moins abondant autrefois, le Pigeon colombin, en régression de 1950 à 1980 en France, est globalement un nicheur relativement commun dans le département, comme indiqué dans la liste des oiseaux du Rhône publiée dans notre numéro 22 (TISSIER 2008), mais localisé, avec une densité très variable selon les secteurs. Une prospection plus poussée et une meilleure attention des observateurs à ce beau columbidé en période de reproduction dans les milieux favorables à l'espèce nous en apprendraient plus sur ses effectifs réels et sur une éventuelle évolution.

Souhaitons que cet article incite quelques ornithologues assidus à davantage rechercher les oiseaux nicheurs dans les secteurs peu prospectés.

Dominique TISSIER

Merci à Vincent GAGET qui nous a donné quelques renseignements précieux sur la reproduction. Un grand merci à tous les ornithologues du département qui transmettent leurs notes de terrain. Sans eux, de telles études ne seraient pas possibles !

Un peu de linguistique et d'étymologie : le mot « pigeon », qui désignait en vieux français le jeune pigeon, viendrait du latin tardif *pipio* ou *pipionis* qui a donné notre verbe « pépier ». Il pourrait aussi dériver du grec ancien *πελεια* (*peleia*), d'une racine indo-européenne signifiant « pâle, gris » relative à la couleur des pigeons et d'où viendrait également le terme de « palombe ».

En latin classique, le nom du pigeon était *columba* d'où est issu notre mot « colombe ». Le terme de « colombe », très répandu, a donné naissance à bien des noms de villes, de rivières ou de pays (la Colombie), ainsi qu'à des noms propres, les plus célèbres étant le navigateur Christophe COLOMB et le physicien Charles de COULOMB qui a laissé son nom à l'unité de charge électrique, le Coulomb.

Le jeune pigeon étant plus apprécié pour la cuisine, le mot « pigeon » a fini par supplanter celui de « colombe », qui reste toutefois utilisé par les colombophiles et par les ornithologues pour désigner certaines espèces africaines ou américaines de la famille des columbidés (WALTER & AVENAS 2007). Le jeune pigeon est alors devenu le « pigeonneau » !

A noter que si la qualification de « douce colombe » pour une femme est plutôt flatteuse, le terme de « pigeon » sera mal perçu pour un homme !

L'anglais *dove* et l'allemand *Taube* (colombe) se retrouvent dans l'appellation du Pigeon colombin dans ces deux langues : *Stock dove* en anglais, *stock* désignant le « tronc d'arbre » pour rappeler que l'espèce niche dans des trous d'arbres, et *Hohltaube* en allemand, *höhle* signifiant « creux ». En espagnol *Paloma zurita* signifie simplement « pigeon sauvage ». En italien, c'est la *colombella*...

Pour finir, le mot « tourterelle » dérive directement du latin *turtur*, qui est bien sûr une onomatopée simplifiée du chant de la Tourterelle des bois, ce qui nous confirmerait bien, si besoin était, comme pour la Huppe, que les romains prononçaient le « u » [ou], comme nous le fait entendre ce bel oiseau !

Bibliographie

- BEAMAN M. & MADGE S. (1998). *Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental*. Nathan, Paris.
- BELIARD J.M. & GAGET V. (2000). Suivi ornithologique du Parc Nature des îles de Miribel-Jonage 1999. *Rapport d'étude SEGAPAL*, CORA-Rhône, Lyon.
- CABARD P. & CHAUVET B. (2003). *L'étymologie des noms d'oiseaux*. Eveil nature.
- CORA-Drôme (2003). *Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme*. CORA-Drôme éditeur, Romans.
- CORA Faune Sauvage (2009). Base de données. M.R.E., Lyon, www.corafaunesauvage.fr.
- CORA-Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA éditeur, Lyon.
- CORA-Rhône. *Les chroniques départementales* publiées dans les circulaires mensuelles et dans l'Effraie. CORA-Rhône, Lyon.
- DHERMAIN F. (1985). Contribution à l'étude faunistique et floristique de l'ENVL et du Parc de Lacroix-Laval. *Rapport de thèse n°81/1985*, Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, Marcy l'Etoile.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- DUQUET M. (éd.) (1993). *La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés*. Muséum National d'Histoire Naturelle, Eclectis, Paris.
- GAGET V. (2006). Nidification du Faucon pèlerin dans le Grand Lyon. *L'Effraie n°17*, CORA-Rhône, Lyon.
- INRA service Presse (2008). Platanor® Vallis clausa, une variété de platane résistante au chancre coloré. Fiche de Presse Info. 11/07/2008. http://www.inra.fr/presse/platanor_vallis_clausa_platane_resistant_chancre_colore.
- JIGUET F. (2008). Bilan du programme STOC pour la France en 2007. *Ornithos* 15-2.

- LPO-Isère (2008). *Le Pigeon colombin*. <http://www.corafaunesauvage.fr>
- LPO-Loire (1999). *Les oiseaux de la Loire*. LPO-Loire éditeur, Saint-Etienne.
- MANDRILLON L. (1989). La migration des oiseaux à Dardilly. *L'Effraie* n°7. CORA-Rhône, Lyon.
- MAYAUD N. (1936). *Inventaire des oiseaux de France*. Blot éd., Paris.
- MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999). *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- QUARTIER A. & BAUER-BOVET P. (1990). *Guide des arbres et arbustes d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.
- TISSIER D. (2000). *Les oiseaux de Marcy l'Etoile* (édité par l'auteur).
- TISSIER D. (2008). Liste des oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°22. CORA-Rhône, Lyon.
- VIGOUROUX A. (1989). Le point sur la recherche d'une résistance à la maladie du chancre coloré du platane. Laboratoire de Biologie et de Pathologie Végétales, INRA - Montpellier. *Le Courrier de la Cellule Environnement* n°6. <http://www.inra.fr/dpenv/vigouc06.htm>
- WALTER H. & AVENAS P. (2007). *La mystérieuse histoire du nom des oiseaux*. Laffont, Paris.
- WIKIPEDIA (2009). *Le Pigeon colombin*. http://fr.wikipedia.org/wiki/Pigeon_colombin



Photo D. Tissier : Pigeon colombin, avenue Jean-Jaurès, Lyon 2009.

Noter le bec jaune, l'œil sombre, le corps gris bleuté, la barre caudale noire surlignée de clair, une des barres alaires bien visible, l'autre étant cachée, les marques irisées du cou et la poitrine rosée. L'oiseau apporte une brindille sous le toit d'un hangar.

Photos D. Tissier : Pigeon ramier (Paris 2009) et Pigeon domestique, proche du biset (Lyon 2008)

Noter les marques blanches au cou, le bec jaune, le gris cendré et la large barre caudale noire du ramier, à gauche, l'aile gris clair et les nettes barres alaires noires, le bec noir, l'œil rougeâtre et la poitrine sombre du biset, à droite.



Première observation d'un Vautour moine dans le Rhône

Bertrand DI NATALE

Le dimanche 17 mai 2009, je réalisais le deuxième passage du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, selon la méthode des points d'écoute, dans le carré dit « de Bibost » qui se situe exactement un peu plus au nord, à cheval entre les communes de Sarcey et de Saint-Romain-de-Popey (69).

Déjà, en commençant au premier point d'écoute, j'étais heureux d'avoir fait l'observation insolite d'un Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* en vol. Inhabituelle pour différentes raisons : d'abord parce que l'oiseau volait à basse altitude, tout au plus à 100 mètres de hauteur, de surcroît au-dessus d'un milieu de prairies bocagères mésophiles à humides, là où on ne s'attend pas à le rencontrer ; ensuite parce que l'oiseau était en migration, certes tardive pour la saison, mais vers le sud se dirigeant vers ce qui me semblait être le Forez, région constituée d'une vaste plaine, en l'occurrence bien connue pour ses nombreux étangs susceptibles de lui plaire. Ce cormoran était-il l'un de ces rares individus qui estivent dans notre région ?

J'étais d'autant plus content qu'en même temps, depuis une prairie humide, j'entendais le chant de la Caille des blés *Coturnix coturnix*, autre espèce que je ne contacte pas systématiquement toutes les années. Le milieu dominant du carré, constitué de prairies et de cultures, notamment de céréales, semble toutefois bien convenir à cette espèce, car, depuis 2001 que je prospecte, je l'ai notée sur d'autres points d'écoute du carré, à au moins deux reprises, dont l'une en 2004 avec deux mâles chantant en duo, année d'afflux particulier puisque les résultats nationaux du S.T.O.C. ont fait apparaître un pic d'augmentation de plus de 40 % par rapport aux relevés initiaux. La Caille des blés est ainsi une espèce sujette à de fortes variations interannuelles d'abondance. Mais, personnellement, c'est une espèce que je ne trouve jamais commune, localement. Donc, j'étais content de ces observations...

Mais, quand je suis arrivé au point d'écoute numéro 6, situé sur la vaste plaine de la Varenne, je n'en ai alors pas cru mes yeux ! Il était 9h.47 exactement... Je vis d'abord un grand oiseau, que dire même, un énorme oiseau, légèrement à contre-jour, aux larges et longues ailes, au vol battu ample et lent, semblant décoller de la plaine, car à basse altitude, à peine à 50 mètres au-dessus du niveau du sol. Les rémiges primaires étaient très digitées. Sous une meilleure lumière, tandis que l'oiseau décrivait des orbites afin de prendre de la hauteur, je vis le dessus et le dessous des couvertures de coloration brune, café au lait, contrastant avec les rémiges sombres. La queue étalée en éventail arrondi, le bord postérieur des ailes incurvé en forme de S, me firent dire que j'avais là un **Vautour fauve** *Gyps fulvus*, espèce que je connais bien pour l'avoir maintes fois observée en Espagne, dans les Pyrénées et les Baronnies. Mais là, dans le Rhône, c'était une observation très étonnante !... Le dessous des ailes laissant apparaître des stries transversales plus claires, j'en conclus qu'il s'agissait *a priori* d'un oiseau adulte. A vrai dire, je n'ai pas cherché à noter la couleur de sa collerette qui aurait dû m'éclairer un peu plus sur son âge, car il était suivi par un autre oiseau de même taille...

Mais, ce dernier étant plus sombre, avec les bords des ailes bien parallèles aux bouts très digités, les mains rabattues vers le bas et une grosse queue cunéiforme, j'eus d'abord le réflexe de penser que j'avais affaire à un gros aigle : un immature de Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla*, avec la queue normalement sombre à son âge. Je pensais au Pygargue car j'en avais observé un à au moins trois reprises dans le Forez voisin, près de l'Ecopôle, lors de l'hiver 1997-1998. Mais je retrouvais ma lucidité en voyant la tête au crâne blanc dégarni de l'oiseau et au bec de charognard à la base claire : un **Vautour moine** *Aegypius monachus* !...

Certes, c'est également une espèce que j'ai pu observer de nombreuses fois dans le centre (Aragon) et le sud de l'Espagne (Estrémadure et Andalousie), mais là, mon souffle en fut réellement coupé, car je ne m'attendais vraiment pas pouvoir l'observer, là dans le Rhône !...

Je crus, en effet, vivre dans un rêve... La plaine de la Varenne prit ainsi, à mes yeux, un instant, l'allure de la plaine de Bélèn. Située dans la province de Caceres, au sud du Parc National de Monfragüe, cette dernière est un lieu hautement symbolique que se remémorent l'ensemble des ornithologues qui ont voyagé en ma compagnie en Espagne, avec ses Outardes (la barbue *Otis tarda* et la canepetière *Tetrax tetrax*), ses Coucous-geais *Clamator glandarius*, ses Huppées fasciées *Upupa epops*, ses alouettes (Cochevis huppé *Galerida cristata* et de Thékla *G. theklae*, Alouettes calandre *Melanocorypha calandra* et calandrelle *Calandrella brachydactyla*), ses Cigognes blanches *Ciconia ciconia*, ses Pies-grièches méridionales *Lanius meridionalis* et à tête rousse *L. senator*, ses corvidés majestueux que sont les Grands Corbeaux *Corvus corax* et ses rapaces (l'ensemble des espèces du Paléarctique occidental peut être absolument observé, de l'Elanion blanc *Elanus caeruleus*, en passant par les Aigles ibériques *Aquila adalberti*, bottés *A. pennata*, royaux *A. chrysaetos* et de Bonelli *A. fasciatus*, les Milans noirs *Milvus migrans* et royaux *M. milvus*, les trois espèces de busards, les Faucons crécerelles *Falco tinnunculus*, crécerellettes *F. naumanni*, pèlerins *F. peregrinus*, jusqu'aux Vautours fauves, moines et percnoptères *Neophron percnopterus*). On ne peut vraiment pas oublier un endroit comme celui-là quand on y a posé les pieds !...

La raison me rappela à l'ordre et je pris note de critères d'identification supplémentaires : les pattes jaunes sur fond sombre de l'oiseau en dessous étaient nettement visibles. Je pensais à regarder la collerette de celui-là : celle-ci étant brun grisâtre, il n'y avait pas de doute qu'il s'agissait d'un oiseau adulte. L'oiseau, en outre, gardait ses ailes à plat en décrivant des orbes, suivant le Vautour fauve. Mais, contrairement à celui-ci, le bord d'attaque de ses ailes était parallèle au bord de fuite.



Pour l'anecdote, ce rapace était lui-même suivi par un Milan noir qui décrivait des orbes en sa compagnie pendant un moment avant de repartir plus à l'ouest ; probablement l'un des nicheurs locaux que l'on trouve le plus souvent dans les ripisylves bordant la rivière locale : la Turdine.

Les deux vautours ont fini par monter haut dans le ciel avant de prendre la direction du nord vers le Beaujolais et la vallée de l'Azergues.

De la hauteur faible d'où je les ai vus au début de mon observation et au regard de l'heure, on peut penser que ces deux vautours avaient probablement passé la nuit au sol dans la plaine avant d'attendre les premiers rayons du soleil pour redécoller. Peut-être même peut-on supposer qu'ils aient trouvé de quoi se nourrir, cadavre de lièvre ou autre, susceptible de les contenter dans cette région où il n'existe pas de charnier. On dit le Vautour moine capable, en l'occurrence, de se contenter de petites proies, plus facilement que ne le fait le Vautour fauve, ce que j'ai pu en effet constater personnellement en Estrémadure.

Avoir dans le cadre du STOC EPS, les Vautours fauve et moine dans une région de plaine comme celle de la Turdine est un rare privilège auquel peu d'ornithologues peuvent prétendre !...

Suite à cette observation quelque peu insolite, je décidais d'en informer les ornithologues du CORA-Rhône et d'autres de la région, ainsi que la coordinatrice nationale de l'enquête Rapaces, Fabienne DAVID, afin qu'ils ne soient pas surpris d'une éventuelle autre observation de cette espèce dans notre département ou dans des régions plus au nord comme la Bourgogne, vers laquelle semblaient se diriger ses oiseaux. J'appris que, le jour-même, Jean-Michel BELIARD, avait observé cinq Vautours fauves dans le Haut-Beaujolais et donc *a priori* différents de ceux observés par moi-même le matin.

En rencontrant le dimanche suivant, 24 mai 2009, tout à fait fortuitement, un ornithologue du département voisin de la Loire, Dominique MARTINOT, animant une sortie sur la commune de Verrières-en-Forez située au sud-ouest de Montbrison, je lui fis part de mon observation de la semaine précédente. Il m'affirma alors qu'un Vautour moine avait été observé le même jour, en fin d'après-midi, dans le district des Gorges-de-la-Loire. Mais était-ce le même puisque celui que j'avais observé avait pris la direction du nord ? Rien n'est impossible connaissant la rapidité avec laquelle les vautours peuvent se déplacer.

Contactant Dominique TISSIER, celui-ci me fit prendre conscience que j'avais été témoin de la première observation départementale de l'espèce. Et il me transmit un message de Jean-Pierre CHOISY, travaillant pour le Parc Naturel Régional du Vercors et s'intéressant de près aux déplacements de Vautours, signalant qu'un Vautour moine immature et originaire du centre de l'Espagne, portant une balise Argos et des marques colorées, avait été suivi par satellite survolant la région lyonnaise à la période où j'ai signalé l'observation. Mais celui que j'ai observé était un adulte et il ne portait ni marque colorée, ni balise apparente.

A noter aussi qu'un Vautour moine était signalé le 19 mai 2009 au sud de la Saône-et-Loire (Pierre CORDIER *vide* D. TISSIER). Il s'agissait cette fois, peut-être, même probablement compte-tenu de la date et de la localisation, du même individu que celui de Saint-Romain-de-Popey, ayant progressé vers le nord.

Fait remarquable, un autre individu a été observé dans le département du Rhône, un mois plus tard, à Millery, par Edouard RIBATTO, le 17 juin 2009 (voir la rubrique INFO ORNITHO dans cette même revue).

Enfin, Sorlin CHANEL me fit part d'observations de plusieurs dizaines de Vautours au sein de la région Rhône-Alpes, des Vautours fauves, certains remontant jusqu'aux portes de la Suisse, mais aussi celles de quatre Vautours moines aux environs du 20 mai 2009 ; à la vue de la rareté de l'espèce, le « mien » est peut-être l'un d'eux. Ces données ont été cartographiées dans le département de la Haute-Savoie par la L.P.O., sur le site internet http://haute-savoie.lpo.fr/index.php?m_id=30021.

En raison de la réintroduction de Vautours fauves et moines avec succès en France, dans les Cévennes (gorges de la Jonte et du Tarn), dans les gorges de la Vis en Hérault, dans les Baronnies, dans le Diois et le Verdon, du dynamisme de plus en plus important de ces populations et des échanges de plus en plus fréquents avec les autres populations d'Europe, notamment des Pyrénées et d'Espagne, voire même d'Italie et des Balkans, il est fort probable que ce genre d'observation devienne de plus en plus fréquent au sein de la région et de notre département. En atteste notamment le déclassement du Vautour moine de la liste des espèces à homologuer au Comité d'Homologation National. Les observations de cette espèce ne sont soumises aujourd'hui qu'aux Comités d'Homologation Régionaux et, je suppose, là où l'espèce n'y superpose pas son aire de distribution habituelle. Malgré tout, ses populations, encore faibles numériquement, sont fragiles et l'espèce est ainsi classée en danger critique d'extinction encore aujourd'hui. C'est donc vraiment un rare privilège de pouvoir l'observer au sein du département du Rhône.

Ce phénomène de migration et d'erratisme a pris de l'ampleur ces dernières années comme l'ont souligné de nombreux ornithologues (CHOISY J.P., TERRASSE M.) pour le Vautour fauve principalement, car moins rare. Dans le Rhône, il a été rapporté par Joachim et Florian ORGERET et Dominique TISSIER suite à un mouvement de grande ampleur noté en 2006, puis 2007, généralement entre le printemps et l'été, en dehors de l'aire habituelle de nidification. Deux principales raisons ont été évoquées : la première est l'erratisme de certains individus, notamment d'immatures, qui semble plus perceptible en raison de l'augmentation de la population. Rappelons que la population française de Vautours fauves est passée de 35 couples (localisés uniquement dans les Pyrénées) à environ 800 à 850 aujourd'hui (ELIOTOUT 2009). Des échanges sont naturels entre les différentes colonies et populations intra-européennes et même entre l'Europe et le nord de l'Afrique. Selon Jean-Pierre CHOISY, à la fin des

années 1960, les deux principaux noyaux européens, celui ibérique et celui des Balkans, étaient séparés d'une distance de 1100km. Aujourd'hui, ce hiatus n'est plus que de 600km entre les Alpes françaises et orientales. Une transhumance estivale semble se constituer au moins à travers les Alpes, car les oiseaux semblent y trouver suffisamment de ressources alimentaires en raison d'une densité importante d'ongulés sauvages subissant des pertes naturelles et peut-être aussi en l'absence d'équarrissage obsessionnel systématique du bétail mort sur les alpages. Cette transhumance semble devenir coutumière également avec les années au sein du Massif Central.

L'autre raison évoquée, beaucoup moins réjouissante, est la fermeture de nombreux charniers, appelés « *muladares* », en Espagne, en raison de l'application stricte de directives européennes pour des raisons sanitaires (et aussi financières qui profitent surtout à l'équarrissage industriel organisé...) qui pousserait un certain nombre de vautours affamés à prospecter en dehors de leur aire habituelle. Cela d'autant que les autorités environnementales espagnoles n'ont prévu aucune mesure alternative (CAMINA in CHOISY 2006). « Or vis à vis de la Commission Européenne, elles avaient l'obligation d'adopter la réglementation concernant la mise en place de sites de nourrissage pour garantir la ressource alimentaire. » (TISSIER in L'Effraie n°18, 2006). Récemment, il semble que l'Espagne revienne sur cette décision de fermeture des charniers, sur la demande des organisations de protection de la nature. Tant mieux pour les vautours !

Quoiqu'il en soit, ce phénomène était déjà, semble-t-il, noté de manière plus ou moins habituelle au sein de la population de Vautours fauves devenue pérenne. Mais la réelle augmentation européenne de celle de Vautours moines, plus lente et plus faible, grâce aux efforts de protection mis en place, semble porter ses fruits puisqu'il semblerait que cette espèce devienne un migrateur de moins en moins occasionnel plus au nord de son domaine vital habituel.

L'ensemble de la population française de Vautours moines était de l'ordre d'une centaine d'oiseaux en 2008. Cette année-là, 20 couples ont été localisés et 16 se sont reproduits avec succès dans les Grands Causses et 13 jeunes à l'envol. La réintroduction de l'espèce se poursuit dans notre pays, avec plusieurs individus lâchés dans les Baronnies et dans les gorges du Verdon. Des opérations identiques ont débuté en Catalogne et des oiseaux issus de ces lâchers ont déjà été observés dans les Causses et les Baronnies, traduisant bien encore, si nécessaire, cette tendance de ces rapaces nécrophages à entreprendre de grands déplacements (ELIOTOUT 2009).

La population espagnole est estimée à environ 1400 couples nicheurs, avec une augmentation constatée en Estrémadure ces dernières années. (DE JUANA & VARELA 2005, LECUYER & ELIOTOUT 2009).

Dans le cas de toute observation de vautour hors de son aire habituelle, il est bienvenu de transmettre l'information à Jean-Pierre CHOISY dont l'adresse email est la suivante : jean-pierre.choisy@pnr-vercors.fr. A défaut, lui écrire à l'adresse suivante : J.-P. CHOISY 26150 CHAMALOC ou tél. 04 75 21 34 39. « Il coordonne le suivi des mouvements de vautours au nord et à l'est des Pyrénées, même hors de France, avec collecte et rediffusion des données à distance des populations nicheuses de Vautours moines et, sauf en Espagne et dans les Pyrénées, de Vautours fauves et de Vautours percnoptères. »

Bertrand DI NATALE

Bibliographie

- CHOISY J.-P. (2006). *Vautours infos n°14*.
- CHOISY J.-P. (2006). *Vautours infos n°15*.
- CORA-Drôme (2003). *Oiseaux de la Drôme, Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme*. CORA-Drôme, Romans : 311 pages.
- CORA Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes, 1977-2000*. CORA Éditeur, Lyon : 336 pages.

- DELIRY C. (2009). Comité d'Homologation Régional Rhône-Alpes, <http://www.deliry.com/chr.htm>
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P. (2008). *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris : 559 pages.
- ELIOTOUT B. in DE SEYNES A. & les coordinateurs-espèces (2009). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2008 : le Vautour moine. *Ornithos* 16-3.
- GENSBOL B. (1993). *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- GEROUDET P. (1965-1984). *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, Lausanne : 384 pages.
- LECUYER P. & ELIOTOUT B. (2009). Les cahiers de la surveillance: Vautour moine. *Rapaces de France* n°11, hors-série de *l'Oiseau Magazine*, L.P.O. Mission Rapaces, Paris : page VIII.
- DE JUANA E. & VARELA J.M. (2005). *Aves de España*. 2^e édition. Bellaterra, Lynx Edicions, S.E.O. / Birdlife, 256 pages.
- MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999). *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- ORGERET J. & F., TISSIER D. (2006). Observations de Vautours fauves dans le Rhône... et ailleurs en 2006. *L'Effraie* n°18, CORA-Rhône, Lyon : 21-25.
- TERRASSE M. (2006). Évolution des déplacements du Vautour fauve *Gyps fulvus* en France et en Europe. *Ornithos* 13-5 : 273-299.
- THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) (2004). *Rapaces de France. Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris : 176 pages.
- TISSIER D. (2008). Encore des Vautours fauves de passage dans le Rhône. *L'Effraie* n°24, CORA-Rhône, Lyon : 11.

Quand les passereaux se défendent ou la solidarité d'un couple de Loriots d'Europe *Oriolus oriolus* à l'encontre d'un Epervier d'Europe *Accipiter nisus* dans le Beaujolais (69).

Olivier IBORRA & Michel DUPUPET

La prédation est une relation entre espèces qui est à la fois complexe et compliquée à mettre en évidence (RAMADE 2002). Rares sont les exemples, *in natura*, qui permettent de mettre en évidence que cette interaction est réciproque. Quand nous parlons de prédation, nous avons tendance à vouloir montrer l'action de capture ou de tentative de capture d'une proie par un prédateur. Bien souvent en ornithologie, il s'agit d'observations courtes et intenses, dans tous les cas, spectaculaires, de rapaces fondant sur leurs proies (IBORRA 2006). Lorsque ce spectacle inattendu, saisissant et surprenant, s'est produit, capture ou non, nous classons cette observation dans une belle étagère de souvenirs de terrain, car, le plus souvent, le réflexe de la proie a été de fuir pour échapper au prédateur. Ainsi notre mémoire conserve intacte l'attaque d'un Faucon hobereau *Falco subbuteo* sur une Bergeronnette grise *Motacilla alba* en Crau (13), il y a environ 25 ans. Ce jour là, cette Bergeronnette grise n'a dû son salut qu'à une haie de cyprès providentielle, dans laquelle elle s'est envoyée, après un vol très éprouvant de plus de 150 mètres en ligne droite, au ras du sol, à une vitesse ahurissante. Le Faucon est, lui aussi, ressorti éprouvé, une rectrice pendante, suite au choc qu'il a reçu en entrant dans le bas de la haie de cyprès... et sans sa proie !

Nous oublions, dans ces cas classiques, que la relation prédateur-proie implique une *réaction* de la proie envers le prédateur. S'il existe une relation prédateur-proie, il existe, en retour, une relation proie-prédateur, prenant en compte les moyens et les méthodes que développent les proies pour lutter et échapper aux prédateurs.

Hormis dans les cas où les proies se déplacent en groupe, la fuite est, de loin, la méthode la plus commune utilisée par elles comme expression de cette relation proie-prédateur. Rares sont les observations qui viennent démontrer qu'une proie potentielle peut utiliser d'autres arguments, soit pour s'échapper, soit pour défendre sa progéniture, ses jeunes, son nid... en se retournant directement contre le prédateur. En d'autres termes, au lieu de fuir, elle agresse à son tour le prédateur pour lui échapper ou défendre son nid. Ce comportement est difficilement observable, même s'il est très connu chez les corvidés, envers les rapaces diurnes et nocturnes (GEROUDET 1984).

C'est celui qu'il nous a été donné d'observer le 1^{er} juin 2009 sur la commune de Cogny, au lieu-dit les Carrières, en début d'après midi, sur les bords du Morgon.

Nous nous trouvons sur ce site, car il s'agit d'un des nombreux arrêts de la journée que nous avons consacrée à la prospection de la maille H7 pour le nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. Le site, situé à l'ouest du village, dans le talweg du Morgon, est composé de petites parcelles de prairies agricoles pâturées, milieu ouvert qui contraste avec des secteurs plus boisés, essentiellement constitués de bosquets. Il est traversé nord-sud par le Morgon, cours d'eau descendant des hauteurs du massif du Beaujolais, marqué par une ripisylve de Frêne élevé *Fraxinus excelsior*, de peupliers *Populus sp.*, de chênes *Quercus sp.* et d'aulnes glutineux épars, à sous-étage de Troène *Ligustrum vulgare*, de Fusain d'Europe *Euonymus europaeus* et d'autres espèces compagnes communes caractéristiques des haies et des bosquets de faible étendue. Vers le nord, la vallée s'étire et se rétrécit sur un bon kilomètre avant de permettre d'accéder au vignoble. Dans la partie sud-est, sous la route, la végétation est très dense et masque la vue vers l'aval. Un bosquet de chênes, de robiniers faux-acacias et de frênes occupe cette partie. La végétation y est dense, avec du Prunellier *Prunus spinosa*, de la Ronce commune *Rubus fruticosus*, de l'Aubépine commune *Crataegus monogyna*, mais également des lianes, comme la Clématite *Clematis vitalba* et le Tamier *Tamus communis*. L'ensemble donne à cette parcelle boisée du site un aspect impénétrable.

C'est le début de l'après-midi, il est à peine 12h.30 et, jusqu' à présent, alors que nous sommes ici depuis environ une heure et demie, toutes les espèces contactées sont communes, bien que nous ayons déjà engrangé des preuves de nidification certaines ou probables pour plusieurs d'entre elles (*Sylvia atricapilla*, *Sylvia borin*, *Turdus merula*, *Falco tinnunculus*, *Dendrocopos major*, *Aegithalos caudatus*, entre autres).

A plusieurs reprises, nous nous sommes demandés pourquoi le Loriot d'Europe *Oriolus oriolus* ne s'était pas signalé de son chant mélodieux, dans ce site qui lui serait favorable. Je suis en train d'observer deux Milans noirs *Milvus migrans* qui tracent des orbés, haut dans le ciel, vers l'est. Cependant, depuis 2 à 3 minutes, mon attention est particulièrement attirée par des cris d'effarouchement, très bien décrits depuis longtemps par GEROUDET (1980), de plus en plus puissants et continus, en provenance du bosquet à la végétation impénétrable qui me cache entièrement la vue, situé au sud-est du site, sur ma droite. Ces cris se déplacent vers le nord.

Je vois alors surgir dans la prairie, en provenance du bosquet un Epervier femelle, au ras des arbres... Elle se déplace à faible hauteur, 7 à 10 mètres au-dessus du sol. Elle apparaît à environ 25-30 mètres de distance, légèrement sur ma droite, et bifurque légèrement pour traverser la prairie d'est en ouest. Son vol est battu et chaloupé, elle ne tient rien dans les serres et se dirige à vitesse respectable vers le nord-ouest en traversant la parcelle agricole. Elle se présente donc de profil dans mon champ de vision.

Le temps que je réalise de quelle espèce il s'agit, je perçois un éclair jaune et noir qui se rue sur les flancs de la femelle épervier. Celle-ci ne peut se retourner, car elle doit aussi tenir compte d'un deuxième oiseau jaune verdâtre, plus pâle, qui lui pique dessus. Il s'agit d'un couple de Loriots qui l'agressent de concert, en poussant des cris d'effarouchement stridents et puissants chaque fois qu'ils se dirigent vers elle. Leurs attaques sont coordonnées. Les deux oiseaux alternent un vol lent pendant lequel ils se décalent par rapport à la cible, gagnant ainsi deux ou trois mètres en altitude, puis ils piquent de concert vers celle-ci, en battant des ailes et en venant frôler, simultanément, l'Épervier sur les côtés ou le dessous, pour le mâle, et le dos, pour la femelle. De fait, l'Épervier ne sait plus comment esquiver les attaques. Chaque piqué simultané du couple de Loriots d'Europe est accompagné des cris répétés des deux oiseaux, ce qui rend leur agressivité encore plus intense. Lorsqu'il arrive à proximité de l'Épervier, un déploiement brutal des ailes permet à l'oiseau de freiner pour éviter de percuter le rapace vers lequel il est lancé à grande vitesse. C'est l'extrême précision de leurs attaques conjointes et répétées qui oblige le prédateur à fuir.

La durée complète de l'observation visuelle est d'environ 1,5 à 2 minutes, entre le moment où l'Épervier femelle est sorti du bosquet et le moment où, après avoir traversé la prairie, puis la ripisylve, elle a disparu de mon champ de vision. Dans cette période, sur une distance de 70 à 80 mètres, les Loriots ont feint deux fois une attaque et en ont réalisé une autre à 3 reprises, soit environ un piqué simultané complet tous les 20-25 mètres. A aucun moment, les cris n'ont cessé, matérialisant le déplacement du trio d'est en ouest. Cela confirme que la résistance des Loriots avait commencé bien avant, au sud du site, dans le bosquet impénétrable. Celui-ci a masqué, pendant une durée similaire à l'observation visuelle, la première phase de la défense du couple envers cette femelle d'Épervier. Nous pouvons donc estimer que ce couple de Loriots s'est défendu contre ce prédateur de manière ininterrompue et agressive pendant environ 3 à 4 minutes, sur 200 à 300 mètres de distance. La scène ne s'est pas poursuivie au-delà de la ripisylve, les Loriots arrêtant leur comportement agressif dès que l'Épervier l'eut franchie. Celle-ci marquait peut-être une des limites territoriales de ce couple, puisque, peu après le départ de l'Épervier, nous avons assisté à des comportements de marquage de territoires entre couples de Loriots, le long du Morgon, la présence du couple poursuivant l'Épervier ayant stimulé des oiseaux cantonnés plus au nord, dans la haute ripisylve de frênes et de peupliers. De fait, nous avons alors pu observer, simultanément et à la fois à la vue et à l'oreille, 5 Loriots (2 couples certains et un oiseau indéterminé (juvénile volant ?), pendant près d'un quart d'heure après le départ de l'*Accipiter*.

L'observation réalisée, outre son intensité et sa beauté, nous a permis de réfléchir au fait que les oiseaux et, en particulier, les passereaux sont capables de développer des méthodes beaucoup plus diversifiées que la fuite pour échapper à leurs prédateurs. Leur territorialité marquée en période de reproduction, les pousse à sauvegarder leur progéniture en luttant farouchement. Ils se défendent bien souvent avec succès contre les prédateurs, sans fuir.

Ce type d'observation est plus fréquemment réalisable et réalisé lorsque l'on observe des espèces élevant leurs jeunes en colonie. C'est le cas par exemple des sternes *Sterna sp.*, élevant leur jeunes en colonies et devant lutter, avec plus ou moins d'efficacité, contre la prédation des goélands *Larus sp* ; ou encore de la vigilance incessante des Macareux moines *Fratercula arctica* adultes envers les goélands marins.

C'est beaucoup plus rare en milieu continental agricole, pour des espèces solitaires comme le Lorient et l'Épervier d'Europe. Cela marque aussi, comme le mentionne très bien GÉROUDET (*op. cit.*) le comportement particulièrement farouche du Lorient d'Europe envers ses prédateurs (épervier ou faucon). Enfin, sans nous tromper de genre et rentrer dans de la démo-écologie, ces comportements, qui doivent être beaucoup plus fréquents qu'il n'y paraît, matérialisent le quotidien de la prédation dans la réciprocité de ses dimensions.

Olivier IBORRA & Michel DUPUPET

Bibliographie

- **GEROUDET P. (1980).** Le Lorient d'Europe in *Les Passereaux - Tome 1, des coucous aux corvidés* : 167 - 171.
- **GEROUDET P. (1984).** *Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe* - Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, Paris, 426 pages.
- **IBORRA O. (2006).** Techniques de chasse et de capture de proies chez le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* et l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* en Rhône-Alpes. *L'Effraie* n°17 : 33-37, CORA-Rhône, Lyon.
- **RAMADE F. (2002).** *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*. Dunod, Paris : 1075 pages.

Note sur des observations d'un Bruant proyer de type « isabelle » sur le plateau mornantais (69)

Edouard RIBATTO

En cette fin de journée du 18 janvier 2009, Paul ADLAM, Gaël FOILLERET et moi-même, partons faire une petite virée hivernale sur le plateau mornantais, à la recherche de groupes de petits passereaux profitant des bocages et cultures du secteur pour trouver pitance dans la rigueur de l'hiver.

Après une petite balade sur le bocage de Berthoud à Saint-Laurent-d'Agnay où les fringilles sont au rendez-vous, avec de beaux groupes de Pinsons du Nord *Fringilla montifringilla* (+ de 2000), Pinsons des arbres *Fringilla coelebs* (+ de 500), Verdiers d'Europe *Carduelis chloris*, Linottes mélodieuses *Carduelis cannabina*, Alouettes des champs *Alauda arvensis*, etc., nous décidons de partir sur un autre site.

Sur la route (vers Mornant, au lieu-dit Seyras), un oiseau jaunâtre attire notre attention parmi un groupe de passereaux se nourrissant au sol dans un chaume de blé. Nous arrêtons la voiture en plein milieu de la route et tentons de retrouver l'individu mystère afin d'être sûrs que nous n'avions pas rêvé. La recherche n'est pas bien longue, puisque le groupe d'oiseaux s'envole pour se poser sur le fil électrique traversant la parcelle.



L'observation aux jumelles ne nous permet pas tout de suite une identification certaine, nous sortons alors une longue-vue... Un peu déboussolés, nous nous rendons compte que nous avons affaire à un individu de type « bruant », mais de couleur jaune délavé, ne faisant penser à aucune espèce connue. Nous prenons tout de suite conscience que ce n'est pas « Le Guide Ornitho » qui va nous permettre l'identification, mais plutôt l'observation de ses congénères posés sur le même fil. Sur les individus normaux, pas de doute, il s'agit bien de Bruants proyers *Emberiza calandra* (une dizaine en tout).

Toutefois, notre individu aberrant présente non seulement une coloration particulière, mais aussi une taille plus petite que les autres bruants posés à côté de lui.

Un bec fort et conique, une tête assez grosse, la poitrine et le ventre striés longitudinalement à la manière d'une alouette, les stries sont plus foncées sur la gorge et la ligne blanche sous les malaires est bien visible, les pattes sont couleur chair jaunâtre, même si l'individu est entièrement jaunâtre. Plus de doute, il s'agit aussi d'un Bruant proyer.

Après identification, l'oiseau a droit à une petite séance photo, en digiscopie. Loin d'être un bon photographe, et avec une pluie fine, du vent et la lumière hivernale de fin de journée, je n'ai pu produire un bon résultat... mais le document permet d'immortaliser cette curieuse observation (voir en page photo dans cette revue).

Si nous avons réussi l'identification, nous n'avons pas pour autant l'explication d'un tel *pattern*. Un petit message sur *ObsrhonAlpes* nous donnera une réponse plus précise grâce à Gilles CORSAND, qui a lui-même interrogé Marc DUQUET. Voici la réponse de ce dernier : « c'est un oiseau à la coloration aberrante, de type isabelle, (...), même s'il paraît plus petit que les deux Bruants proyers normaux à côté de lui (on peut imaginer que la déficience pigmentaire peut aussi s'accompagner d'un déficit de croissance...). »

Nous voilà rassurés, rien d'anormal donc sur cet individu anormal ! D'ailleurs, cette anomalie de pigmentation a déjà été notée chez d'autres espèces de passereaux.

Mais l'histoire de notre Bruant proyer de type isabelle ne finit pas là !

Quelques jours plus tard, le 24 janvier, lors d'un relevé SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux des Champs) dans le même secteur, en réalisant un transect sur une parcelle située à Chassagny, je note un groupe de Bruants proyers à l'envol. Parmi les 22 oiseaux en vol, je distingue l'individu de couleur isabelle, ressortant nettement du groupe en raison de son plumage si particulier, bien voyant ! Le site est situé à 2,6km du premier lieu d'observation et il s'agit d'un milieu de même type (labours et chaumes de cultures céréalières).

Cette observation démontre bien la mobilité des groupes hivernaux de passereaux et les variations de leurs effectifs (du simple au double dans notre cas).

La relation entre les oiseaux hivernants et les oiseaux nicheurs d'un même secteur reste toujours une question délicate, notamment pour le Bruant proyer. En effet, si certaines espèces sont réputées sédentaires, avec toutefois une partie des populations migratrices, la rareté du Bruant proyer en hiver pose la question de l'origine des individus nicheurs de notre région.

Je me suis donc demandé si j'avais une chance de revoir ce Bruant proyer atypique en période de reproduction, facilement reconnaissable, et donc permettant peut-être d'apporter quelques éléments de réponse à cette question.

J'avoue ne plus y avoir pensé par la suite et n'avoir effectué aucune recherche spécifique.

Cependant, après avoir revu l'oiseau en hiver lors d'un SHOC, c'est un STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) qui m'a permis de retrouver notre fameux individu, toujours à Chassagny, mais cette fois en période de reproduction !

Le 18 avril 2009, alors que je réalise mon 9^{ème} point d'écoute, j'entends un Bruant proyer dans le même secteur que l'année passée. Je n'y prête pas plus attention que cela, car mes 5 minutes d'écoute ne sont pas totalement écoulées. En repartant de ce point, je jette un œil à l'endroit où était situé le chanteur. A ma grande surprise, voilà notre proyer isabelle perché sur un piquet, délivrant son chant bref si caractéristique, et cela à seulement 600 mètres du point de contact du 24 janvier.

Je n'ai pas eu le temps de l'observer plus longuement, car il me restait un dernier point d'écoute à réaliser, mais l'oiseau semblait bien cantonné. Notre individu hivernant est donc devenu un nicheur possible, d'après les codes de l'atlas national...

Cet individu aberrant a donc permis de démontrer une relation entre les hivernants et les nicheurs d'un même secteur sans passer par des méthodes plus traditionnelles telles que le baguage.

Je n'ai jamais pu prendre le temps de retourner sur le site afin de vérifier son éventuelle nidification et de savoir s'il avait trouvé une compagne. Si tel avait été le cas, l'observation de ses jeunes aurait pu être intéressante.

Peut être aussi a-t-il fini dans les serres d'un prédateur, son camouflage étant bien moins efficace que celui que lui aurait permis un *pattern* normal !

L'oiseau n'a pas été contacté lors du deuxième passage STOC, mais la méthode (écoutes de 5 minutes) ne permet de tirer aucune conclusion. D'autant plus que, sur ce même point, une autre espèce bien plus rare a suscité toute mon attention (*).

Edouard RIBATTO

(* Un possible Gobemouche nain à Chassagny (69)

Edouard RIBATTO

Le 18 mai 2009, lors d'une écoute réalisée dans le cadre du programme STOC, un chant inhabituel pour la région a été attribué à un **Gobemouche nain** *Muscicapa parva*, ce qui constituerait, si cette donnée est acceptée par le CHR auquel une fiche d'homologation a été envoyée, la première citation de cette espèce pour le département du Rhône.

L'individu a été contacté à un point STOC (EPS-690756, Chassagny), au bord de l'étang Neuf, au 9^{ème} point du parcours, à 7h40. Entendu au bout de la deuxième minute d'écoute, en essayant de comptabiliser le nombre de Rossignols philomèles *Luscinia megarhynchos* qui chantaient simultanément dans le secteur, l'oiseau chantait à côté d'un rossignol, mais en restant dissimulé dans la canopée.

Conditions d'écoute

La première impression fut celle d'un chant qui m'était familier, mais très peu commun. Ne trouvant pas immédiatement son auteur, je me suis concentré (tant bien que mal, car intrigué) pour finir mon point d'écoute. Une fois les cinq minutes réglementaires écoulées, j'ai écouté attentivement ce chant mystérieux durant 15 minutes, puis suis parti réaliser mon dernier point STOC. Je suis ensuite retourné sur le site, afin de tenter d'observer l'oiseau, mais sans succès, malgré vingt bonnes minutes de recherche, car il restait dissimulé dans la frondaison d'un grand Peuplier tremble.

Site du contact

Le site est composé d'un étang de pêche à la végétation riche (bordure de saules, végétation buissonnante abondante, cours d'eau alimentant l'étang donnant une ambiance « fraîche », présence de grands peupliers au bord du cours d'eau, pâtures et cultures à proximité, ainsi qu'une lande humide). Le site étant privé, les clôtures empêchent l'accès, ce qui a rendu difficile une approche correcte du chanteur.

Description du contact (d'après la fiche CHR)

Ce chant très marquant est composé de notes claires et flûtées ayant une bonne portée par rapport à la distance d'observation. Le rossignol situé dans un buisson en contrebas couvrant quelque peu le chant, les strophes brèves, d'environ 3 secondes, étaient plus audibles durant les pauses du rossignol. L'oiseau a chanté durant toute l'observation avec des pauses de seulement quelques secondes.

L'ensemble des strophes formait un chant roulé très net et régulier, composé de crécelles lentes et espacées. Les premières notes, montantes, faisaient fortement penser à un début de chant de Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*, mais en plus lent et plus doux (ti ti ti), puis faisait suite une note plus flûtée (ti tu du). Le tout était répété deux fois (ti ti ti ti titu du titu du) et se terminait par une chute mélodieuse à la façon du Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* (du du du). Quelques notes faisaient aussi penser au Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*, mais la régularité du chant permet d'éliminer cette espèce.

Aucun son dans les strophes n'a fait penser à un éventuel imitateur, que ce soit l'Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* ou le Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*.

Tentative d'identification

Dès le premier contact, le chant m'a paru familier, comme si je l'avais appris en l'écoutant sur un CD ou comme une espèce déjà entendue en nature, mais vraisemblablement pas récemment.

J'ai donc passé en revue toutes les espèces que je connais en procédant par élimination. Ce n'était pas un turdidé et aucun son ne faisait penser à un imitateur, même doué ! Pas non plus une fauvette. La piste des pouillots m'a fait douter un certain temps, mais le chant était trop « typique » pour que ce soit une variation de siffleur ou de fitis.

La piste du gobemouche restait ma favorite, et ce dès le début (avant et pendant mon dernier point STOC). En effet, je ne pouvais m'empêcher de penser à un gobemouche (ce que j'ai d'ailleurs écrit sur mes notes de terrain), mais plutôt comme une intuition, sans savoir réellement pourquoi. Le Gobemouche noir apparaîtrait alors comme logique, compte-tenu du milieu, mais la régularité du chant ne correspondait vraiment pas et de nombreuses variantes manquaient à l'appel.

N'étant pas très loin de chez moi (à 10 minutes), je décidai alors d'y rentrer (tout en me repassant le chant dans la tête pour ne rien oublier) afin d'élucider le mystère en cherchant sur les CD d'enregistrement de chants (la Sittelle). Je commençai donc par les gobemouches, fidèle à mon « intuition » et selon l'ordre suivant :

Gobemouche à collier *Ficedula albicollis* : notes et strophes bien différentes !

Gobemouche nain : reconnu immédiatement, malgré la surprise de connaître ce chant, sans avoir jamais vu cet oiseau !

En cherchant dans mes vieilles sélections de chants d'oiseaux, à l'époque où je les apprenais à partir d'enregistrements, je trouvai une sélection intitulée : « chants mélodieux mais pas de chez nous »... ☺

Et le Gobemouche nain étant bien dans cette sélection, je compris alors pourquoi ce chant m'était familier...



Conclusion

Frustré de ne pas avoir pu voir l'oiseau et ne pas avoir pu rester plus longtemps (travail oblige !), je suis retourné sur le site en soirée (18h.00 à 19h.30). Malgré une recherche active, aucun contact ne fut malheureusement obtenu. Cyrille FREY a tenté sa chance le lendemain matin, mais sans succès non plus.

En l'absence d'observation directe, cette donnée laisse un doute sur l'identification de l'espèce ; une fiche a cependant été soumise pour homologation au CHR dont l'avis vaudra validation.

Le Gobemouche nain est un petit insectivore noté très rarement en France où il y a 363 données répertoriées jusqu'en 2005, dont environ 70% à Ouessant. Son statut est celui de migrateur rare. Il est nicheur de la Pologne et du sud de la Suède jusqu'au 65^e méridien est, ainsi que, localement, de l'Allemagne à la Slovaquie. La France est donc à l'ouest de cette aire de répartition. Il y est très majoritairement observé au passage postnuptial (98% des données), avec un pic à la mi-octobre. Le passage pré-nuptial y est très rare, les 11 données concernées allant d'un 11 avril à un 26 juin. Un séjour prolongé d'un mâle chanteur, du 20 mai au 25 juin 2004, a été récemment rapporté de Charmauvillers, dans le Doubs, où un autre chanteur a été observé l'année suivante, mais sans suite (Nouvel Inventaire des Oiseaux de France 2008).

Cette donnée de Chassagny serait donc, si elle est homologuée, tout à fait remarquable !

Edouard RIBATTO

Une histoire de cygnes...

Nicole CARRET

Mi-juin, mercredi en fin d'après-midi.

Mes petits enfants sont en congé, je décide de leur montrer une famille de cygnes.

Le couple, des Cygnes tuberculés bien sûr, a niché sur le petit plan d'eau proche d'IKEA, Porte des Alpes.

Il fait du vent et le plan d'eau central est agité comme la mer avant la tempête. Je me demande si notre couple va se montrer.

Nous approchons de la roselière. La petite famille glisse doucement sur l'eau pour aller rejoindre un coin abrité. Je propose à ma « tribu » de venir s'asseoir sur la pelouse en pente à quelques mètres des roseaux. Mon petit-fils est à la longue-vue, l'aînée de mes petites-filles aux jumelles. Nous sommes prêts.

Peu à peu, la femelle en tête, suivie de ses trois petits et du mâle, traverse le plan d'eau et se dirige dans notre direction. Elle se fraie un passage dans la roselière et coupe de longues feuilles en petits morceaux, que ses petits, les pattes encore dans l'eau, viennent manger. Le mâle en arrière est impassible.

Nous sommes émerveillés de voir la scène de si près.

Inutile d'utiliser la longue-vue, ni même les jumelles que ma petite-fille pose imprudemment au sol...

Comme ils sont beaux, ces trois petits cygnes couleur sable, de vraies peluches que l'on aimerait caresser !! La femelle les fait maintenant avancer dans l'herbe. Ils se dandinent gaiement.

Nous restons là, calmement, silencieux, quand soudain le mâle s'avance vers moi et me mord un pied. Consciente qu'il peut réellement faire mal, surtout s'il mord ma petite-fille de deux ans, je fais remonter tout le monde en courant dans le chemin. Dans la précipitation, nous oublions la paire de jumelles dans l'herbe !

J'essaie à plusieurs reprises d'aller la chercher. Echec ! Monsieur Cygne, menaçant, écarte les ailes, souffle, siffle bruyamment et me barre le passage. Je m'avance alors avec la longue-vue horizontale, les trois pieds écartés dans sa direction. Cette arme inhabituelle le fait reculer et me permet de récupérer mon bien en toute hâte. Ouf, quelle aventure !



Mes petits enfants et moi-même aurons bien retenu la leçon du cygne :

« Pelouse interdite sur mon territoire : mon territoire c'est sacré ! »

Nicole CARRET

Les richesses du site de SAINT-APOLLINAIRE

Article collectif :

Cyrille FREY (description du site et avifaune)

Patrice FRANCO (busards)

Edouard RIBATTO (amphibiens et compléments d'avifaune)

Didier ROUSSE (flore et habitat)

A l'extrême sud du département du Rhône, le vallon du ruisseau de la Platte s'étend sur les communes de Larajasse, Sainte-Catherine-sous-Riverie (Rhône) et Saint-Romain-en-Jarez (Loire).

Ce site, dominé par la polyculture et l'élevage bovin, avec des boisements limités aux hauteurs, est connu des ornithologues qui y ont, depuis plusieurs années, identifié des communautés intéressantes d'oiseaux ruraux ainsi que quelques espèces patrimoniales.

Cet article présente une synthèse des enjeux naturalistes « faune/flore » identifiés sur le site.

1. Description du site

Il s'étire du sud-ouest au nord-est, entre deux crêtes d'une altitude comprise entre 850 et 900 mètres environ, au cœur d'un massif qui domine, au nord, la vallée du Gier. Sur un linéaire d'environ 1500 mètres, le ruisseau de la Platte suit une faible pente, d'environ 50 mètres, avant de s'encaisser au nord-est au pied du Grand Châtelard. Au nord du vallon, le plateau s'étend en direction de Larajasse et Saint-Symphorien-sur-Coise, à une altitude qui décroît lentement de 900 à 700 mètres. Au sud, le rebord du plateau, souvent boisé, d'une altitude de 800 à 900 mètres, s'achève en pente abrupte vers la vallée du Gier.

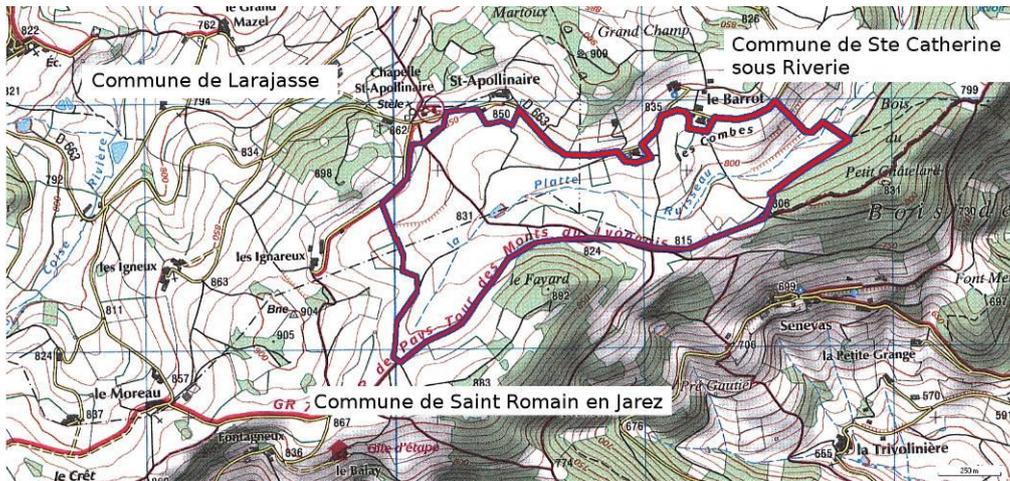
Sur le linéaire considéré, en contrebas des hameaux de Saint-Apollinaire (commune de Larajasse) et du Barrot (commune de Sainte-Catherine-sous-Riverie), le fond du vallon, large d'environ 200 mètres, est constitué de prairies humides, d'aspect para-tourbeux. Sur les pentes, l'occupation du sol mêle prairies pâturées ou fauchées, cultures et habitat rural dispersé. Haies, buissons, pierriers, murets et bosquets sont bien présents. Des boisements d'étendues diverses occupent une grande partie des crêtes.

Le site se présente donc comme un paysage rural « traditionnel » diversifié, présentant une mosaïque d'habitats, prairies humides, cultures, haies, boisements.



Photo 1 : Vue du vallon du sud-ouest vers le nord-est. A gauche, St-Apollinaire, à droite le Barrot

La diversité et la richesse naturaliste du site sont connues et le vallon fait l'objet d'une désignation en ZNIEFF de type 1 « 69000061 : Ruisseau de la Platte et ses abords ». Le périmètre de cette ZNIEFF est figuré sur la carte suivante.



De plus, la situation géographique, sur un promontoire faisant face à l'axe rhodanien vers l'est et à la vallée du Gier vers le sud, fait du site un bon observatoire des oiseaux en migration.

Sur le plan historique, la chapelle de Saint-Apollinaire joue un rôle important dans la mémoire locale. Son origine remonte au XIII^è siècle, en tant que chapelle des lépreux. Ce n'est qu'au XVII^è siècle qu'elle est vouée à Saint-Apollinaire, qui, selon la légende, aurait vécu là en ermite. Son « empreinte » marquée dans le rocher a constitué un lieu de pèlerinage. Plus près de nous, le site était un lieu de parachutage de l'aide alliée aux maquisards locaux.

Le secteur du vallon de la Platte est fréquenté par de nombreux randonneurs. Le sentier de grande randonnée n°7, dénommé ici « GR de pays : Tour des Monts du Lyonnais », venant de Sainte-Catherine, suit en effet le rebord du plateau, longeant le vallon par le sud. Il s'agit là d'un très ancien chemin comme le montrent les ornières creusées dans la roche par les roues ferrées de chariots, bien visibles notamment à hauteur du hameau du Barrot. Actuellement, il est aussi fréquenté par des usagers motorisés (quad et motos) pouvant induire un certain dérangement de l'avifaune nicheuse.

2. Avifaune

La base de données du CORA conserve des données remontant à 1994 pour le site. S'y ajoutent les données de l'inventaire ZNIEFF.

En outre, un inventaire de l'avifaune nicheuse a été réalisé en 2003 par la Fédération des chasseurs du Rhône. Cet inventaire constitue la seule source de données recueillies selon un protocole préétabli. Il est limité à deux prospections sur le site dans la deuxième quinzaine de mai. Les populations nicheuses de busards font l'objet, depuis 2005, d'un suivi régulier par un groupe d'ornithologues spécialistes de cette espèce (Groupe de Protection des Busards du Rhône). Les autres données sont des observations réalisées en-dehors de méthodes standardisées.

Liste spécifique

Les données conservées dans la base du CORA concernent 81 espèces. Cette liste reflète la diversité des habitats représentés sur le site. Le statut indiqué est le plus probable qu'il soit possible de déterminer à partir des données existantes. Il se lit comme suit :

N : nicheur. Entre parenthèses, l'effectif nicheur estimé dans la limite des données disponibles.

(N) : nicheur possible, espèce présente en saison de nidification et milieux favorables.

P : de passage, espèce fréquentant le site en vol ou occasionnellement, sans y nicher.

M : espèce dont les observations correspondent vraisemblablement à un passage migratoire.

H : espèce fréquentant régulièrement le site pendant la période hivernale seulement.

Le statut de vulnérabilité nationale est tiré de ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT (1999). Le statut de vulnérabilité régionale est tiré de la Liste rouge des vertébrés de la Région Rhône-Alpes (DE THIERSANT & DELIRY 2008). Dans chaque cas, on a retenu le statut de vulnérabilité correspondant au statut biologique de l'espèce sur le site. Ainsi, le Faucon pèlerin, observé uniquement en hiver, ne se voit pas affecter de statut de vulnérabilité national puisque ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT (*op. cit.*) le classent « non évalué » en tant qu'hivernant.

Espèces		Statuts sur le site	Statuts de vulnérabilité			
			National	Régional	Directive Oiseaux	ZNIEFF Rhône-Alpes
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	(N)				
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	N	AP	VU		
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	N (5-10)	AS	VU	Annexe I	Déterminante
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	N		NT	Annexe I	Déterminante
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	H				
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	N (4-5)	AS	VU		
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	N (2)				
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	N (1-6)	AS	EN	Annexe I	Déterminant
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	N (1-5)	AS	VU	Annexe I	Déterminant
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	N (2-3)		NT		
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	(N)	AP	VU		Déterminante
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	N				
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	N				
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	N	D	VU	Annexe I	Déterminante
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	N				
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	M	R	NT	Annexe I	Déterminant
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	N				
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	N				
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	N	D			
Engoulevent d'Europe	<i>C. europaeus</i>	N	AS		Annexe I	Déterminant
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	N				
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	N				
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	N				
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	N	AS			
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	H-P			Annexe I	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	N				
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	N (1-2)				
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	N (2-5)		NT		
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	N				
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	M	AS	NT		
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	M		VU		
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	(N)				Déterminant
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	N				
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	N				
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	N				
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	N				
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	N	D	EN		
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	(N)	D			Déterminante
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	N				
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	(N)				
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	N				
Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	P				Déterminant
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	P				
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	N				
Més. à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	(N)				
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	N				
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	N				
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	N				
Mésange noire	<i>Parus ater</i>	N				
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	N				

Espèces		Statuts sur le site	Statuts de vulnérabilité			
			National	Régional	Directive Oiseaux	ZNIEFF Rhône-Alpes
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	N (2-3)	AS		Annexe I	Déterminant
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	M			Annexe I	Déterminant
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N		NT		
Perdrix rouge	<i>Perdix perdix</i>	N				
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	N				
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	N (1)			Annexe I	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	N (2-3)	AS			
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	N		NT		
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	N (3-5)	D		Annexe I	Déterminante
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	N				
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	N				
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	H				
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	N				
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	M-H				
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	(N)		EN		
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	N				
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	N				
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	H				
Rossignol philomèle	<i>L. megarhynchos</i>	N				
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	N				
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	N				
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	N				
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	M	D	VU		Déterminant
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	N (5-10)	AP			
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	H				
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	(N)	D	VU		Déterminant
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	N (5)	D	NT		
Troglodyte mignon	<i>T. troglodytes</i>	N				
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	N (1-4)	D	EN		Déterminant
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	P	R		Annexe I	Déterminant
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	N				

A ces 81 espèces il faut ajouter la Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* qui figure dans la fiche ZNIEFF, sans précision de statut biologique. Avec un total de 67 espèces nicheuses (possibles, probables et certaines), le site possède donc une avifaune nicheuse remarquable.

Avifaune nicheuse et milieux

Le vallon de la Platte héberge une avifaune diversifiée, reflet de la mosaïque d'habitats :

- parcelles agricoles : cultures, prairies de fauche, prairies pâturées, y compris prairies humides
- haies et buissons

- boisements feuillus et mixtes, qui occupent principalement la bordure sud du site, en ligne de crête.

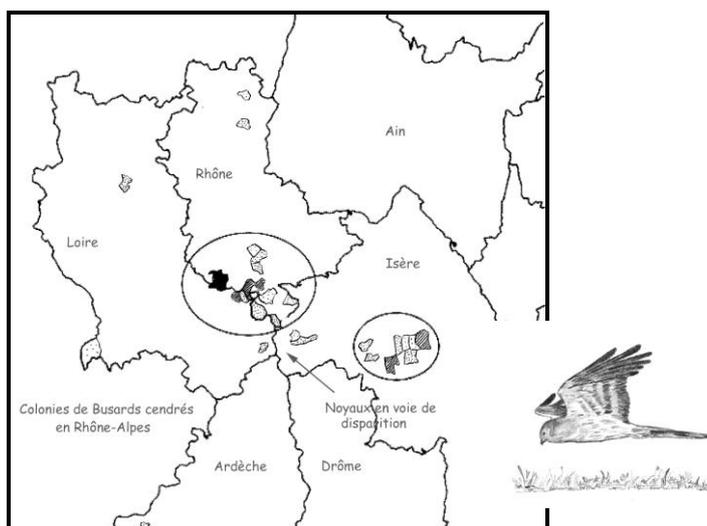
Ce sont les espèces patrimoniales liées aux milieux agricoles et en particulier aux prairies qui ont fait sa renommée ornithologique. Le Busard cendré, le Busard Saint-Martin et le Vanneau huppé occupent les prairies du fond du vallon, semées de touffes de joncs, du hameau du Barrot jusqu'aux Ignareux, visibles au centre de la photo 1. Pour ces trois espèces, ce site de nidification constitue l'un des plus hauts connus dans la région. L'orientation favorable du vallon, protégé des vents dominants, pourrait expliquer l'existence de cette communauté d'oiseaux « de plaine » à 850 mètres d'altitude.

Le Busard cendré y était observé depuis quelques années mais n'avait jamais été trouvé nicheur avant 2005. Un couple est trouvé nicheur en 2005, 3 en 2006, 5 en 2007, 6 couples ont niché en 2008 et enfin 5 couples nichent en 2009.

Ce site accueille aujourd'hui le plus gros noyau de population de Busards cendrés du département. Non seulement c'est un lieu primordial pour la conservation de l'espèce dans le Rhône, mais plus encore au

niveau régional. En effet, de grandes menaces pèsent sur l'avenir de l'espèce au niveau national (THIOLLAY & BRETAGNOLLE 2004) comme au niveau départemental (FRANCO 2008).

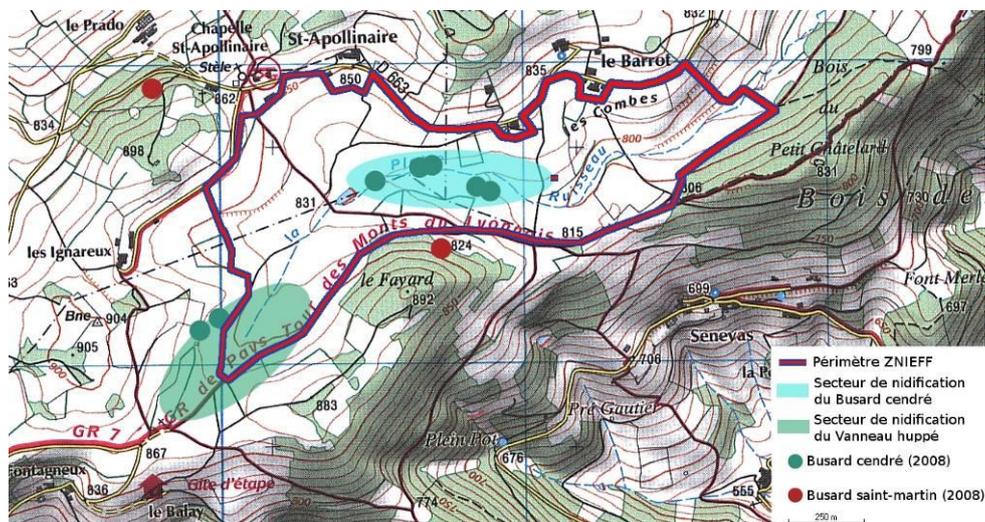
La nature grégaire du Busard cendré l'incite à nicher en colonies (qui peuvent représenter plusieurs noyaux disséminés à quelques kilomètres les uns des autres). Sont recensées aujourd'hui deux grandes colonies en région Rhône-Alpes. La première est présente dans la plaine de Bièvre en Isère et la seconde s'étend du plateau mornantais aux bordures du Pilat rhodanien. Elle englobe les noyaux de Saint-Martin-la-Plaine (Loire). La disparition d'un ou de plusieurs noyaux met en péril toute la colonie. Or le noyau situé à Sainte-Catherine est aujourd'hui le "ciment" de la colonie, comme le montre la carte suivante, réalisée par le CORA Faune Sauvage dans le cadre de l'observatoire régional de la faune sauvage, suite au programme de marquage « *Circus pygargus* 2008 ».



Il est même probable que ces deux colonies n'en faisaient qu'une avant la disparition des noyaux intermédiaires, suite à une baisse des actions de protection sur le secteur pendant plusieurs années.

Le site de Larajasse est devenu attractif pour les busards depuis seulement quelques années du fait d'une modification des pratiques agricoles sur le fond du vallon de la Platte (prairies humides). En effet, ces parcelles non exploitées ont évolué spontanément en friches. Aujourd'hui, ce couvert végétal (ronces, etc.) constitue une vraie protection et donc un lieu idéal pour la nidification du Busard cendré. Le site accueille, selon les années, de 2 à 3 couples nicheurs de Busards Saint-Martin.

Ainsi, on a ici la plus forte densité départementale et peut-être régionale (6 couples pour 20ha) de Busards cendrés et la meilleure densité départementale connue pour le Busard St Martin.



Le Vanneau huppé se reproduit sur le site chaque année, depuis 1992 au moins. L'effectif nicheur est habituellement d'un à deux couples. En 2009, quatre couples se sont cantonnés et un premier poussin a été observé le 6 mai. Ces oiseaux fréquentent aussi les prairies humides bordant la Platte, mais ils

s'installent plus au sud-ouest, à hauteur des hameaux de Saint-Apollinaire et des Ignareux, à la source du ruisseau. Un partage des zones de prairies semble s'opérer entre vanneaux et busards.

A noter l'observation d'un groupe de 21 Vanneaux avec plusieurs jeunes de l'année le 21 juin 2009 (E. RIBATTO) correspondant probablement aux nicheurs locaux ou de sites voisins.

Les parcelles humides du sud-ouest, les plus élevées en altitude fréquentées par les vanneaux et les busards, se trouvent curieusement hors du périmètre de la ZNIEFF.

Enfin la Caille des blés a été contactée lors de l'inventaire réalisé par la FDC. Cependant il n'existe pas d'autre donnée. Le statut de l'espèce, peu commune à cette altitude, est à préciser.

Ces espèces emblématiques du site et surtout leurs habitats doivent faire l'objet d'une protection renforcée. Une partie des prairies a malheureusement déjà été convertie en cultures.

Le site est également caractérisé par la présence d'un cortège d'oiseaux ruraux qui exploitent les prairies, les lisières, les haies et les buissons qui parsèment le vallon, notamment dans sa moitié sud. Cette partie bocagère accueille notamment la Tourterelle des bois, la Huppe fasciée, le Torcol fourmilier, l'Alouette lulu, le Tarier pâtre, la Pie-grièche écorcheur, le Bruant jaune et le Bruant zizi.

L'Alouette lulu, qui affectionne les terrains plutôt secs, est généralement contactée dans la partie la plus élevée, du côté sud, où elle semble fréquenter les prairies en lisière du bois de résineux qui prolonge au sud-ouest le bois du Petit Châtelard.

La Pie-grièche écorcheur est présente aux abords du hameau du Barrot et au centre du vallon où les haies sont plus nombreuses. Elle profite des arbustes et des épineux comme poste d'affût.

Les autres espèces, dont la localisation précise a fait l'objet d'un relevé, se répartissent sur l'ensemble du vallon. Le Tarier pâtre est bien représenté dans les prairies, facile à observer sur les piquets de clôtures. Le Bruant jaune et la Tourterelle des bois utilisent les haies et les arbres isolés du fond du vallon comme postes de chant. Enfin la Fauvette grisette exploite les buissons disséminés dans les prairies dans la partie occidentale du site.



Photo 2 : prairies, haies et buissons fréquentés par le Vanneau huppé et le Tarier pâtre

La Mésange nonnette fréquente les haies et les lisières du bois du Petit Châtelard, ainsi que le cœur de la zone humide où elle est trouvée nicheuse en 2009. Ce secteur est aussi occupé par la Fauvette des jardins qui trouve là le biotope frais à végétation fournie qu'elle affectionne.

Les vieux arbres, notamment ceux qui bordent le GR7, sont très favorables aux espèces telles que Huppe fasciée, le Torcol fourmilier ou le Pigeon colombin.

A noter que le Torcol fourmilier a été contacté à plusieurs reprises en 2008 et une seule fois en 2009. Son statut de nicheur est à préciser, mais cette espèce qui affectionne les landes et vergers de l'étage collinéen niche probablement sur le site. Elle reste rare dans le département.

La Chevêche d'Athéna niche au hameau du Barrot, dans un vieux bâtiment agricole. Le parcellaire en mosaïque, la présence d'arbres têtards, de quelques bâtiments vétustes isolés susceptibles d'offrir des cavités, rendent le secteur très favorable à cette chouette.

L'exploitation de l'espace par ce peuplement d'oiseaux ruraux souligne la nécessité de préserver les éléments du paysage, tels que haies, buissons, bosquets, vieux arbres, lisières buissonnantes, constituant un véritable écotone, et une agriculture qui les respecte. Enfin, sur les marges du site et hors du périmètre de la ZNIEFF, les boisements feuillus et mixtes qui couronnent le rebord du plateau (d'est en ouest : bois du Châtelard, bois du Petit Châtelard et bois du Fayard) accueillent plusieurs espèces patrimoniales et contribuent à la diversité de l'ensemble.

Le bois du Petit Châtelard est dominé par le taillis de chênes auquel se mêlent quelques bouquets de Pins sylvestres. Il accueille la Mésange noire, le Roitelet à triple bandeau, les Pics épeiche et vert, le Pipit des arbres. L'Engoulevent d'Europe est noté comme chanteur en août 2009 et trouve dans la partie méridionale du bois les clairières sèches qu'il affectionne. La Buse variable et le Faucon crécerelle, très souvent observés au-dessus du bois, y nichent probablement.

Le bois du Fayard, comme son nom l'indique, est constitué par une futaie de Hêtres. Le Pic noir et le Pigeon colombin y exploitent les vieux arbres. En 2008, une petite colonie de Milans noirs s'y est installée. En 2005, un couple de Grands Corbeaux paradait au-dessus de ces boisements. Cette espèce a été observée à deux reprises sur le site pendant la période hivernale. Dans un contexte d'extension de l'espèce, les boisements en pente abrupte du rebord du plateau constitueraient un milieu favorable. Toutefois, ces observations peuvent provenir de nicheurs du Pilat tout proche. L'observation d'un individu posé sur un pylône HT, une brindille au bec, le 14 février 2009 à Saint-Paul-en-Jarez (E. RIBATTO, P. FRANCO, P. ADLAM) peut être mise en relation avec les observations rhodaniennes.

Le Pouillot siffleur a été contacté le 25 avril 2009 dans ce même bois (B. DI NATALE). Le milieu lui est propice, mais la date correspond plutôt au passage migratoire. Son statut est à préciser et une preuve de nidification serait des plus intéressantes, car l'espèce est devenue très rare dans la région.

En bordure de ce bois, dans une coupe forestière formant une lande, on note la présence du Pipit des arbres et de l'Accenteur mouchet, deux espèces fréquentes à ces altitudes et dans ce type de milieu.

Il serait nécessaire de compléter ces connaissances par une prospection systématique afin de préciser le statut de plusieurs espèces insuffisamment documenté. C'est notamment le cas des rapaces nocturnes (Chouette hulotte, Effraie des clochers), mais aussi du Pouillot siffleur et du Torcol fourmilier.

Migration et hivernage

La ligne de crête du plateau, orientée nord-est/sud-ouest, offre un point de vue sur le couloir migratoire que constitue la vallée du Gier, entre la vallée du Rhône et le Massif central. Ce sont principalement des rapaces qu'on observe ainsi : Buses variables, Milans noirs et royaux, Circaètes Jean-le-Blanc. Des Vautours fauves ont également été observés dont le plus gros groupe jamais observé dans le Rhône constitué de 71 individus le 20 juin 2008 (P. FRANCO, P. DESCOLLONGES). Cependant, ces oiseaux passent à distance du site et ne semblent pas l'exploiter au sens strict ; il s'agit plus probablement d'un couloir de déplacement d'individus erratiques.

Les passereaux migrateurs ne sont pas en reste avec notamment des observations de Tariers des prés, Gobemouches noirs et Gobemouches gris au passage postnuptial.

Les données hivernales font mention des nicheurs locaux (Bruant jaune, Pinson des arbres et autres fringilles, mésanges et grives), auquel s'ajoutent des espèces non nicheuses telles que le Roitelet huppé, le Pinson du nord, le Pipit farlouse. Des petits groupes de Tarins des aulnes exploitent l'aulnaie de la zone humide. A noter la présence d'un Faucon pèlerin, chassant dans le vallon en novembre 2008.

3. Amphibiens

Les données portant sur ce groupe sont toutes récentes et encore incomplètes. Plusieurs points d'eau sont présents sur le site avec en particulier un étang dans le fond du vallon, des petites mares du côté du hameau de Saint-Apollinaire, ainsi que des points d'eau d'agrément près des habitations. Quelques ornières se creusent dans le fond du vallon et des sources sont mises à jour dans de petits bassins en pierre. Le ruisseau de la Platte présente aussi un milieu favorable pour les amphibiens.

Aucune prospection spécifique n'a été faite, mais 5 espèces ont fait l'objet de rencontres fortuites.

Le Crapaud commun (*Bufo bufo*) se reproduit probablement dans l'étang, des crapelets sont notés dans la prairie humide à proximité de l'étang le 11 juillet 2009 et deux mâles sont trouvés écrasés sur la petite route menant à la chapelle le 26 août (E. RIBATTO).

Les grenouilles de type « verte » (*Pelophylax kl. Esculent* anciennement *Rana esculenta/ridibunda*) se reproduisent dans plusieurs mares et se trouvent dans les nombreux points d'eau du vallon.

Le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*) et le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) sont abondamment présents dans les deux mares en-dessous du hameau de Saint-Apollinaire et probablement aussi ailleurs (E. RIBATTO).

Enfin, une douzaine d'Alytes accoucheurs chanteurs (*Alytes obstetricans*) est contactée le 3 avril 2009 dans un jardin du hameau de Saint-Apollinaire (E. RIBATTO). D'après un contact local, l'espèce est aussi présente au Barrot, toujours à proximité d'une habitation où l'espèce trouve les murets et secteurs dégagés des jardins qu'elle affectionne.

D'autres espèces sont probablement présentes sur le secteur et sont à rechercher, notamment la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), les Grenouilles agiles (*Rana dalmatina*) et/ou rousses (*Rana temporaria*), qui sont toutes relativement communes dans les Monts du Lyonnais.

Une autre espèce est à rechercher tout particulièrement : le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*). En effet, les nombreux points d'eau et bois de feuillus constituent un milieu qui lui est très favorable. De plus, il a été trouvé dans une petite mare d'abreuvement fortement atterrie en 2007 (Y. VASSEUR FRAPNA 69), sur une station en tête de bassin du Grand Bozançon à moins d'un kilomètre du ruisseau de la Platte, puis observé en 2008 sur le même site (E. RIBATTO).

L'espèce est donc présente dans le Bois des Feuilles et a priori dans le bois du petit Châtelard. A noter que l'espèce est de plus en plus souvent découverte dans des zones humides dégradées avec du lisier, des ornières..., et autres flaques où personne ne pense à le chercher (R. RUFER comm. pers) !

4. Faune invertébrée

Les données sur les autres groupes de faune sont presque inexistantes. La seule information notable est la présence de l'Ecrevisse à pattes blanches *Austropotamobius pallipes* dans le ruisseau, selon la fiche de l'inventaire ZNIEFF. Compte tenu de la richesse des écosystèmes locaux, il serait utile de procéder à des inventaires supplémentaires. La bonne qualité des eaux dont témoigne la présence de l'Ecrevisse indigène de nos régions suggère notamment l'intérêt d'un inventaire de la faune invertébrée des zones humides (Odonates).

Des prospections entomologiques permettraient sûrement de découvrir des espèces intéressantes, notamment des papillons sur les zones humides. Le site est en effet favorable à quelques raretés, notamment le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) dont la plante hôte est bien présente sur le secteur (T. COLE com. pers.)

5. Flore

Un inventaire partiel réalisé par la FRAPNA en 2002 a mis en évidence une richesse botanique certaine même si, pour l'instant, il n'a pas été trouvé de plantes protégées parmi les espèces recensées.

Le premier intérêt est la présence de l'aulnaie-frênaie, ripisylve le long du ruisseau de la Platte, susceptible d'être classé en habitat prioritaire selon la Directive européenne Habitats : Code CORINE

44.3. Elle est composée d'aulnes, de frênes et d'herbacées des milieux humides (laïches, Cardamine des prés...), dont le *Carex pseudocyperus*, espèce déterminante dans le cadre de la révision des ZNIEFF en Rhône-Alpes en raison de sa rareté dans l'Ain et la Haute-Savoie où il est protégé.

Un 2^e milieu intéressant est constitué par les prairies à orchidées avec 3 espèces : Orchis tacheté *Dactylorhiza maculata*, Orchis morio *Anacamptis morio* très abondant, et quelques pieds d'Orchis brûlé *Neotinea ustulata*.

Les zones humides sont le 3^e milieu remarquable avec la prairie para-tourbeuse des bords de ruisselets dans les prairies, avec nombreux carex dont *Carex echinata* et *Carex vesicaria* considérés respectivement comme rare et assez rare dans la Flore Lyonnaise de NETIEN. Une espèce, *Pedicularis sylvatica*, se distingue particulièrement du lot avec une très belle station de plus de 200 pieds répartie sur plusieurs zones de prairie au sud-est de l'étang. Cette espèce, notée comme assez rare dans la Flore Lyonnaise, est dite « déterminante avec critères » (station) dans le cadre de la révision des ZNIEFF (FRAPNA 2002).

Milieux	Noms scientifiques	Noms usuels	Familles
Prairies de fauche et prairies pâturées, (faciès variés, humide à maigre), prairies à orchidées	<i>Agrostis stolonifera</i> L.	Agrostide stolonifère	Poacées
	<i>Ajuga reptans</i> L.	Bugle rampant	Lamiacées
	<i>Alopecurus pratensis</i> L.	Vulpin des prés	Poacées
	<i>Anacamptis morio</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis bouffon	Orchidacées
	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	Flouve odorante	Poacées
	<i>Cardamine pratensis</i> L.	Cardamine des prés	Brassicacées
	<i>Carex pallescens</i> L.	Laïche pâle	Cypéracées
	<i>Carex panicea</i> L.	Laïche faux panic	Cypéracées
	<i>Carum verticillatum</i> (L.) W.D.J.Koch	Carvi verticillé	Apiacées
	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	Cirse des marais	Astéracées
	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz	Gaillet croisette	Rubiacées
	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soo	Orchis tacheté	Orchidacées
	<i>Equisetum arvense</i> L.	Prêle des champs	Equisétacées
	<i>Heracleum sphondylium</i> L.	Grande Berce	Apiacées
	<i>Holcus mollis</i> L.	Houlque molle	Poacées
	<i>Lathyrus pratensis</i> L.	Gesse des prés	Fabacées
	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC.	Luzule des champs	Juncacées
	<i>Luzula multiflora</i> (Retz.) Lej.	Luzule à nombreuses fleurs	Juncacées
	<i>Myosotis scorpioides</i> L.	Myosotis des marais	Boraginacées
	<i>Neotinea ustulata</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis brûlé	Orchidacées
	<i>Pedicularis s. sylvatica</i> L.	Pédiculaire des bois	Scrophulariacées
	<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	Plantaginacées
	<i>Polygala vulgaris</i> L.	Polygale vulgaire	Polygalacées
	<i>Primula veris</i> L.	Coucou, Primevère officinale	Primulacées
	<i>Ranunculus acris</i> L.	Renoncule acre	Renonculacées
	<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	Renoncule bulbeuse	Renonculacées
	<i>Ranunculus flamula</i> L.	Petite douve, Renoncule flamette	Renonculacées
	<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante	Renonculacées
	<i>Rumex acetosa</i> L.	Grande Oseille	Polygonacées
	<i>Saxifraga granulata</i> L.	Saxifrage granulée	Saxifragacées
	<i>Silene flos-cuculi</i> (L.) Clairv.	Lychnis fleur de coucou	Caryophyllacées
	<i>Valeriana dioica</i> L. subsp. <i>dioica</i>	Valériane dioïque	Valérianacées

Milieux	Noms scientifiques	Noms usuels	Familles
Zones humides bord de l'étang, prairie para-tourbeuse, bords de ruisselets dans les prairies	<i>Achillea ptarmica</i> L.	Achillée sternutatoire	Astéracées
	<i>Alnus glutinosa</i> L.	Aulne glutineux	Bétulacées
	<i>Caltha palustris</i> L.	Populage	Renonculacées
	<i>Cardamine pratensis</i> L.	Cardamine des prés	Brassicacées
	<i>Carex echinata</i> Murray	Laïche étoilée	Cypéracées
	<i>Carex vesicaria</i> L.	Laïche vésiculeuse	Cypéracées
	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	Cirse des champs	Astéracées
	<i>Colchicum autumnale</i> L.	Colchique des prés	Liliacées
	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soo	Orchis tacheté	Orchidacées
	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.	Epilobe à petites fleurs	Onagracées
	<i>Equisetum</i> sp.	Prêle	Equisétacées
	<i>Eupatorium cannabinum</i> L.	Eupatoire chanvrine	Astéracées
	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	Reine des prés	Rosacées
	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne commun	Oléacées
	<i>Galium palustre</i> L.	Gaillet des marais	Rubiacées
	<i>Heracleum sphondylium</i> L.	Grande Berce	Apiacées
	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm.	Joncs à fleurs aigües	Juncacées
	<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc commun	Juncacées
	<i>Lathyrus pratensis</i> L.	Gesse des prés	Fabacées
	<i>Mentha arvensis</i> L.		Lamiacées
<i>Ranunculus flamula</i> L.	Petite Douve, Renoncule flamette	Renonculacées	
<i>Rumex acetosa</i> L.	Grande Oseille	Polygonacées	
<i>Salix</i> sp.	Saule	Salicacées	

Milieux	Noms scientifiques	Noms usuels	Familles
Ripisylve du ruisseau "la Platte", aulnaie – frênaie dominée par l'aulne glutineux et la présence de <i>Carex</i> .	<i>Alnus glutinosa</i> L.	Aulne glutineux	Bétulacées
	<i>Caltha palustris</i> L.	Populage	Renonculacées
	<i>Cardamine pratensis</i> L.	Cardamine des prés	Brassicacées
	<i>Carex pseudocyperus</i> L.	Laïche faux souchet	Cypéracées
	<i>Carex</i> sp.	Laïche	Cypéracées
	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Genêt à balais	Fabacées
	<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P. Fuchs	Dryoptéris de Chartreuse	Dryoptéridacées
	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	Reine des prés	Rosacées
	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne commun	Oléacées
	<i>Poa trivialis</i> L.	Pâturin triviale	Poacées
	<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante	Renonculacées
	<i>Silene flos-cuculi</i> (L.) Clairv.	Lychnis fleur de coucou	Caryophyllacées
	<i>Urtica dioica</i> L.	Ortie dioïque	Urticacées

Prospections : Didier ROUSSE (FRAPNA-Rhône), avec le concours de Gérard DUCERF (Promonature) pour la détermination des *Carex* en particulier.

Cet inventaire reste partiel et mériterait d'être complété au vu de l'évolution du site et des caractéristiques des milieux en place. A titre d'exemple, on peut noter la présence d'une belle station de Succise des prés *Succisa pratensis*, observée en juillet 2009, espèce en régression et qui est notamment favorable à la présence du déjà cité Damier de la Succise, lépidoptère protégé au niveau national et en Directive Européenne Habitats (annexe II et IV).

Conclusion

Avec quelques 81 espèces identifiées dont le premier noyau rhodanien de busards nicheurs et sept espèces nicheuses citées à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, le vallon de la Platte est un site d'intérêt ornithologique majeur à l'échelle départementale et régionale.

Ce site doit faire l'objet d'une attention redoublée afin de garantir la préservation de ses richesses. Il est capital de veiller au maintien des prairies humides, qui accueillent des nicheurs emblématiques, mais aussi des haies et des buissons qui contribuent à la présence d'une avifaune bocagère diversifiée.

Il serait également nécessaire de compléter les connaissances existantes par des prospections approfondies afin de préciser le statut de certains oiseaux, d'identifier les enjeux éventuels sur d'autres groupes de faune et d'enrichir les données disponibles sur la flore.

Cyrille FREY, Patrice FRANCO, Edouard RIBATTO, Didier ROUSSE

Un grand merci aux habitants du coin, aux élus de Sainte-Catherine et bien évidemment aux observateurs : P. ADLAM, A. BATHEYRON, M. BERETZ, J. BOUNIOL, C. CHATAGNON, T. COLE, C. D'ADAMO, B. DEGRANGE, P. DESCOLLONGES, B. DI NATALE, G. FOILLERET, P. FRANCO, C., M. & MC. FREY, F. GAUTIER, M. MINJARD, E. RIBATTO, D. ROUSSE, C. ROUXVELON, Y. VASSEUR.



Bibliographie

- **CORA (2003).** *Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes.* CORA éditeur, Lyon.
- **DEGRANGE B. - Fédération départementale des chasseurs du Rhône (2003).** *Inventaire de l'avifaune diurne du bassin versant de la rivière « Platte » en période de reproduction.*
- **DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. (coord.) (2008).** *Liste Rouge résumée des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. Version 3 (14 mars 2008).* CORA Faune Sauvage, Lyon.
- **DIREN Rhône-Alpes (2007).** *Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2^e éd. 2007.* ZNIEFF de type 1 : 69000061 « Ruisseau de la Platte et ses abords ». Lyon.
- **FRANCO P. (2005).** *Etude d'impact sur le plateau mornantais du tracé autoroutier de l'A45 sur la population des busards cendrés.*
- **FRANCO P. (2005).** *Suivi du Busard cendré dans le Rhône, saison 2005. Rapport d'étude du GPBR.*
- **FRANCO P. (2006).** *Suivi du Busard cendré dans le Rhône, saison 2006. Rapport d'étude du GPBR.*
- **FRANCO P. (2007).** *Suivi du Busard cendré dans le Rhône, saison 2007. Rapport d'étude du GPBR.*
- **FRANCO P. (2008).** *Suivi du Busard cendré dans le Rhône, saison 2008. Rapport d'étude du GPBR.*
- **FRANCO P. (2008).** *Des friches pour les busards. La Babillarde n°3, LNR, Lyon.*
- **FRAPNA-Rhône (2002).** *Le ruisseau de la Platte (Larajasse et Ste-Catherine, Rhône). Inventaire naturaliste d'un vallon des Monts du Lyonnais.*
- **MNHN, UICN, CBN, SFO (2009).** *La Liste rouge des espèces menacées en France : Orchidées de France métropolitaine. Dossier de presse - 6 octobre 2009.* UICN, Paris.
- **NETIEN G. (1993).** *Flore lyonnaise.* Société Linnéenne de Lyon, Lyon.
- **ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999).** *Oiseaux menacés et à surveiller en France.* SEOF - LPO, Paris.
- **THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord) (2004).** *Rapaces nicheurs de France.* Delachaux & Niestlé, Paris.

Le couple de Goélands leucophées du 7^e arrondissement de Lyon s'est de nouveau reproduit en 2009

On se rappelle qu'en 2007 et en 2008 une reproduction de **Goéland leucophée** *Larus michahellis* avait été menée avec succès (avec respectivement trois et deux jeunes à l'envol fin juin) par un couple lyonnais sur la tour carrée de l'entreprise NEXANS dans le 7^e arrondissement de Lyon (TISSIER in *l'EFFRAIE* n°21 et *l'Effraie* n°24, CORA-Rhône). Le couple, probablement présent depuis 2005 au moins, est toujours le seul connu *intra muros* dans la ville, après la disparition du château d'eau de Gerland sur lequel le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais avait récupéré un poussin juste avant la démolition de l'ouvrage il y a quelques années ! D'autres sont nicheurs dans l'agglomération, en particulier sur les lampadaires de la raffinerie de Feyzin (V. GAGET comm. pers.), ainsi qu'au nord de l'agglomération (C. D'ADAMO comm. pers.).

En 2009, ce même couple était de nouveau présent, exactement au même endroit, et a mené une nouvelle reproduction avec trois jeunes à l'envol.

Les deux goélands sont vus tout l'hiver sur la tour NEXANS. Comme l'an dernier, on voit souvent d'autres adultes, jusqu'à 10 ensemble le 17 mars, voler au-dessus de la tour. En avril, on observe parfois un autre couple qui se pose sur le toit, mais se fait chasser par un des propriétaires !

Le nid n'est pas visible depuis les rues adjacentes, car situé derrière un petit dispositif en maçonnerie placé sur le toit. De plus, l'accès au site est interdit, car il s'agit d'un centre de recherche sur les câbles électriques.

Le premier poussin est observé le 20 mai (le 18 mai en 2008 !), se déplaçant entre les dispositifs de maçonnerie. Il ne semble âgé que de quelques jours, tout gris avec des rémiges non encore sorties. L'éclosion se serait produite probablement entre le 10 et le 15 mai, ce qui situerait la ponte vers la mi-avril. Le 22 mai, les trois poussins se laissent observer sur le toit, ce qui est le chiffre normal de jeunes à l'éclosion chez cette espèce. Un des poussins est en train de manger un poisson ! Le 7 juin, les juvéniles sont déjà bien emplumés et l'un d'eux bat même des ailes un court instant. L'envol des trois jeunes a lieu dans les derniers jours de juin, à quelques jours près comme en 2007 et 2008.

La présence de ce couple en pleine ville a déjà été discutée dans notre numéro 21. Notons cependant que la présence d'une dizaine d'adultes peut laisser penser que d'autres couples nichent dans la ville *intra muros*, peut-être vers le port pétrolier de Gerland. Mais ils n'ont toujours pas été trouvés en 2009 !

Encore une Fauvette passerinette dans le Rhône



Une Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* a été observée, puis capturée et baguée, le 13 avril 2009, par Jean-Michel BELIARD, dans une clairière broussailleuse des Monts du Beaujolais, près de la commune de Monsols, quasiment un an, jour pour jour, après l'observation d'un mâle, sur l'Ile de la Table Ronde le 22 avril 2008 (GAGET 2008 in *l'Effraie* n°24).

Il s'agissait d'un mâle chanteur, présentant même une plaque incubatrice et une protubérance cloacale, ce qui aurait pu permettre d'envisager la présence d'un couple nicheur, d'autant plus que l'oiseau semblait

cantonné et a été entendu pendant près de deux heures, mais il n'a pas été revu les jours suivants.

La Fauvette passerinette, qui vit souvent cachée au cœur des buissons, se distingue surtout par la teinte orangée, ocre rougeâtre ou rosée de la gorge, de la poitrine et des flancs, le gris-bleuté de la tête étant souligné d'une fine moustache blanche. C'est une espèce des collines, absente des plaines agricoles.

Répandue sur tout le pourtour de la Méditerranée où elle est nicheuse, elle hiverne au sud du Sahara. Diurne et migratrice nocturne, elle arrive dans le sud de la France, dès mi-mars et en avril, et en Rhône-Alpes principalement autour du 16 avril, parfois dès la mi-mars. La date d'arrivée la plus précoce en Rhône-Alpes est le 18 mars.

Dans notre pays, elle se reproduit sur tout le littoral des Pyrénées-Orientales aux Alpes-Maritimes et en Corse. Mais elle est présente aussi aux pieds des Pyrénées centrales, jusqu'au Tarn-et-Garonne et au Lot, à l'ouest, et jusqu'en Ardèche, dans la Drôme et le sud des Hautes-Alpes, à l'est.

Elle a niché dans l'Ain de 1958 à 1966 au moins, puis dans les années 1990 où quelques couples ont été notés dans le Bas-Bugey. Quelques rares comportements reproducteurs sont parfois notés en Isère au sud de la Chartreuse et en Haute-Savoie. L'espèce a également été signalée comme nicheuse en Saône-et-Loire.

Cette observation peut être liée au phénomène de dépassement de la zone de reproduction, dit d'"overshooting", parfois noté lors de la migration pré-nuptiale, pour de nombreuses espèces. Ainsi, quelques individus sont observés au-delà de leur aire de répartition normale. La Fauvette passerinette semble assez familière de ce phénomène et elle est observée presque chaque année, jusque sur le littoral atlantique et le nord de la France, et même très haut en latitude dans les îles britanniques.

Dans le Rhône, deux données sont homologuées par le CHR : un mâle nuptial observé le 3 avril 2004 à Theizé (B. BARC in DELIRY et le CHR 2008) et l'oiseau de 2008 à la Table Ronde (V. GAGET in DELIRY et le CHR 2009). Une donnée d'un oiseau le 16 avril 2006 au Parc de Lacroix-Laval n'a malheureusement pas été soumise au CHR. En 2007, O. CAPARROS a capturé un mâle en période post-migratoire sur les champs captants de Vaulx-en-Velin, lors d'une séance de baguage.

Cette observation, après celle de l'Ile de la Table ronde en 2008, serait donc la quatrième ou la cinquième du département. A noter que presque toutes ces observations ont été faites en avril.

Les Sternes pierregarins nicheuses de retour à Joux et à Miribel-Jonage

On se rappelle qu'en mai et juin 2007 la reproduction de deux couples de **Sternes pierregarins** *Sterna hirundo* avait été menée avec succès dans la gravière de Joux, près d'Arnas (TISSIER, GAGET, CORSAND & CHAZAL in L'EFFRAIE n°21, CORA-Rhône), gravière exploitée par la société VICAT. Il s'agissait alors de la première reproduction de cette espèce dans le département du Rhône depuis de très nombreuses années.

Ces deux couples étaient revenus en 2008 (INFO ORNITHO in L'Effraie n°24), avec même un troisième dont la reproduction avait échoué.

En 2009, il était donc intéressant de savoir si l'espèce, assez sensible aux dérangements, allait encore tenter une nidification dans cette gravière en exploitation du bord de Saône. En dépit de gros travaux de terrassement encore en cours, les premiers adultes sont notés dès début mai. En juin, plusieurs observateurs, F. LE GOUIS, J.-P. RULLEAU et G. CORSAND, observent 5 adultes sur le site, avec une Guifette noire *Chlidonias niger*. Deux poussins sont notés début juin.

Fin juin et début juillet, les 5 adultes sont revus avec 5 juvéniles volants, preuve qu'au moins deux couples se sont reproduits.

A noter que le 21 juin, F. LE GOUIS observait sur ce site 2 Oedicnèmes criards *Burhinus oedicnemus* sur un terrain mis à nu par les engins de chantier et descendant en pente douce vers la gravière en eau. A cette date, il est très probable qu'il s'agissait d'un couple, même s'il n'y a pas de preuve de nidification. C'est la première donnée, pour cette espèce, de reproduction possible en gravière en bord de fleuve, d'autres cas ayant été constatés sur des gravières ou carrières de l'est lyonnais, mais en zone de cultures céréalières.

Il y a aussi, comme l'an dernier, deux couples de Petits Gravelots *Charadrius dubius* qui se sont reproduits, avec trois poussins et au moins deux jeunes à l'envol pour l'un d'entre eux.



L'année 2009 voit donc évoluer favorablement la réimplantation de la Sterne pierregarin dans notre département, d'autant plus qu'à Miribel-Jonage, où un couple avait niché l'an dernier, il y a eu deux couples nicheurs. Les oiseaux se sont installés sur les radeaux construits et mis à leur disposition par J.-M. BELIARD sur le Lac du Drapeau, le premier déjà mis en place en 2008 et deux autres installés le 8 mai 2009. Les oiseaux sont arrivés sur le site début mai et la première éclosion a eu lieu dans les premiers jours de juin. Les deux couples ont mené à bien leur reproduction, puisque deux jeunes de chacun d'eux ont été vus en vol en juillet. A noter cependant qu'un troisième jeune a disparu sur le premier radeau, peu après son éclosion.

Cette nouvelle reproduction est très encourageante pour les années futures, car ces couples s'installent sur la partie protégée du Parc, sur des radeaux flottants qui évitent aux nids d'être submergés en cas de montée du niveau d'eau, comme cela arrive souvent pour les sternidés, et, en principe, à l'abri des dérangements par le public qui est nombreux au Parc en période estivale.

Mais aussi à Miribel-Jonage...

A noter la présence sur le même site du **Héron pourpré** *Ardea purpurea*, du **Bihoreau gris** *Nycticorax nycticorax* et du **Petit Gravelot**, 3 espèces nicheuses remarquables, bien qu'en tout petit effectif (de 1 à 4 couples), ainsi que la reproduction exceptionnelle cette année d'un couple de **Blongios nains** *Ixobrychus minutus*, espèce rare dans notre département (J.-M. BELIARD, B. DI NATALE & C. D'ADAMO), mais ce sera l'objet d'un autre article !

Merci aux observateurs qui transmettent leurs notes : Gilles CORSAND, Jean-Michel BELIARD, Christophe d'ADAMO, Bertrand DI NATALE, Jean-Paul RULLEAU et Frédéric LE GOUIS.

Encore des vautours de passage dans le Rhône

Le 17 mai 2009, à 9h.47, Bertrand DI NATALE observait un **Vautour fauve** *Gyps fulvus* et un **Vautour moine** *Aegypius monachus* au-dessus de la commune de Saint-Romain-de-Popey.

Le même jour, 17 mai 2009, à 10h.43, 5 **Vautours fauves** sont observés par J.-M. BELIARD, en vol au-dessus des Monts du Haut-Beaujolais.

L'observation d'un Vautour moine constitue la première donnée de cette espèce pour le département du Rhône ! (Voir notre article dans le présent numéro). A noter qu'un Vautour moine était signalé le 19 mai 2009 au sud de la Saône-et-Loire (Pierre CORDIER). Il s'agissait très probablement du même individu ayant progressé vers le nord.

Fait remarquable, un autre individu a été observé dans le département du Rhône, un mois plus tard, à Millery, par Edouard RIBATTO, le 17 juin 2009. Ces deux observations rhodaniennes ont été soumises au CHR.

Quant au Vautour fauve, après les observations de 2006, 2007 et 2008 (J. & F. ORGERET et D. TISSIER in *L'Effraie* n°18, INFO ORNITHO de *L'Effraie* n°24 et les chroniques dans les circulaires mensuelles du CORA-Rhône), cette espèce tendrait donc à devenir régulière, quoique de passage très rare, dans notre département. Deux oiseaux sont vus en vol le 25 juin 2009 à Rivolet (C. D'ADAMO). Une autre observation de 7 individus nous a été rapportée de Beaujeu le 2 juillet 2009 (JOBARD, ONF fide E. RIBATTO).

Certains Vautours fauves de la population française, estimée à environ 800 couples, ainsi que ceux de la population espagnole, entreprennent de longs voyages en erratisme, surtout les immatures, de mai à octobre, comme ils le faisaient autrefois, mais c'est un phénomène qu'on avait quelque peu oublié suite à la quasi disparition de cette espèce dans les années 1960. Les oiseaux ont donc ainsi repris leurs traditions ancestrales.

Le couple de Faucons pèlerins de Feyzin

On sait qu'un couple de Faucons pèlerins *Falco peregrinus* a élu domicile depuis 2003 sur la torchère sud de la raffinerie de Feyzin et qu'il s'y reproduit depuis 2005 au moins (TISSIER & GAGET in *L'Effraie* n°20, CORA-Rhône, Lyon 2007). Un nichoir a été installé en octobre 2007 sur la torchère, et occupé par le couple dès le printemps 2008. Trois jeunes faucons y prendront leur envol vers le 22 mai 2008 !

En février 2009, le couple est de retour dans le nichoir (fide P. TISSOT et J.P. FAVERJON de la LPO-Loire). La couvaison est observée le 18 mars. L'éclosion a lieu vers le 15 avril.

Deux jeunes sont observés de nouveau le 13 mai. Le 19 mai, un poussin tombe du nid, puis un second tombe également le 20, heureusement à un âge où leurs rémiges suffisamment poussées leur ont sans doute permis de ralentir la descente et d'amortir la chute ! Ils sont remis sur le toit du bâtiment administratif à plus de 50 mètres du nichoir.

V. GAGET et un pompier de la raffinerie leur apporteront un complément de nourriture. L'un deux sera encore nourri le 22 mai !

Le 3 juin, les deux poussins sont vus en vol et restent maladroitement aux abords de la torchère. Début juillet, ils sont encore notés en vol aux abords de la raffinerie.

Ce site paraît donc particulièrement propice à cette espèce qui aime les grands espaces, même si celui-ci nous semble peu engageant ! La torchère est le point le plus élevé d'un très large secteur autour de la raffinerie. Sous le nichoir, on a trouvé des restes de grives *Turdus sp.* et de Merles noirs *Turdus merula*, de Martinets noirs *Apus apus*, de Mouettes rieuses *Larus ridibundus*, d'une Caille des blés *Coturnix coturnix* et bien sûr de nombreux pigeons (fide P. TISSOT, J.P. FAVERJON & V. GAGET). Les Faucons trouvent donc facilement des proies comme les pigeons domestiques et sauvages, probablement aussi les Etourneaux sansonnets *Sturnus vulgaris* et quelques turdidés, dans la ripisylve du Rhône toute proche, dans les zones industrielles et urbanisées voisines et aussi sur les zones agricoles du plateau des Grandes Terres où les juvéniles sont souvent observés en juillet s'essayant à la chasse sur les vols de pigeons notés souvent en groupes de plus de 300 individus au-dessus des chaumes (GAGET comm. pers.).

Ce sont donc entre 10 et 15 jeunes Faucons pèlerins qui se sont envolés de la raffinerie depuis 2003 ! Malgré quelques observations hivernales et printanières à Lyon (Port Édouard Herriot, Croix-Rousse, Part-Dieu, Fort de Villeurbanne, Monplaisir), à Villeurbanne, Vénissieux, Condrieu, Couzon-au-Mont-d'Or, Montagny, Soucieu-en-Jarrest, Saint-Germain-sur-l'Arbresle, Grigny, Genay, Miribel-Jonage, ainsi que dans l'est lyonnais et même aux Sauvages en limite ouest du département (G. FOILLERET, Ph. FIVET, V. GAGET, J.-M. BELIARD, E. RIBATTO, C. D'ADAMO, A. MACCAUD, J. WALCH, O. IBORRA, J. BOUNIOL, N. CARRET, M. DUBOIS, T. MESKEL, C. PENARD, M. BERETZ) et la présence tout l'hiver (jusqu'au 25 avril), comme l'an dernier, d'une femelle à Villefranche-sur-Saône (A. LAMY in la Base de données du CORA Faune Sauvage), on n'a encore pas trouvé de second couple dans le Grand Lyon, ni dans le département, en 2009. Ce sera peut-être pour l'an prochain !

Dernière minute Dernière minute Dernière minute Dernière minute Dernière minute Dernière minute

Encore quelques raretés départementales à Miribel-Jonage... et ailleurs !

Jean-Michel BELIARD nous signale le passage d'une **Avocette élégante** *Recurvirostra avosetta* le 14 août 2009, ainsi que celui d'un **Pluvier argenté** *Pluvialis squatarola* le 20 août, avec, le même jour, deux **Sternes caspiennes** *Hydroprogne caspia* !



Et le premier **Fuligule nyroca** *Aythya nyroca* de la période internuptiale est observé dès le 3 septembre 2009.

Tout ceci au **Grand Parc de Miribel-Jonage**, qui attire les oiseaux rares et surtout des ornithologues assez assidus pour les voir au moment de leur passage !

Ailleurs, un **Crabier chevelu** *Ardeola ralloides* immature est observé par Jean-Paul RULLEAU dans la lône de la gravière de Joux le 5 septembre, une **Alouette calandrelle** *Calandrella brachydactyla* est signalée par Guillaume BRUNEAU le 6 septembre à Dardilly (seconde citation du département, encore sur le célèbre site du Carret !), tandis qu'un **Faucon kobez** *Falco vespertinus* juvénile est noté à Mions le 25 septembre par Fabien DUBOIS.

Merci à tous ces observateurs attentifs et assidus !

Sous réserve d'homologation de toutes ces observations au CHR !...

Toute dernière minute Toute dernière minute Toute dernière minute Toute dernière minute Toute dernière minute

Au moment de clore cette édition, Jean-Paul RULLEAU nous signale une autre observation de **Pluvier argenté** le 15 octobre 2009, dans la désormais célèbre gravière de Joux, à Arnas !

Mais tout ceci pourra faire l'objet d'un autre article dans notre prochain numéro...